M 1578 N°1213 DU 12 JUIN AU 18 JUIN 1986 8.00 F HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (IVe INTERNATIONALE)

ROUGE

Nazis
Serge Klarsfeld accuse !
(pages 19, 20, 21)

CHIRAC-SEGUIN-PASQUA
BASTA !

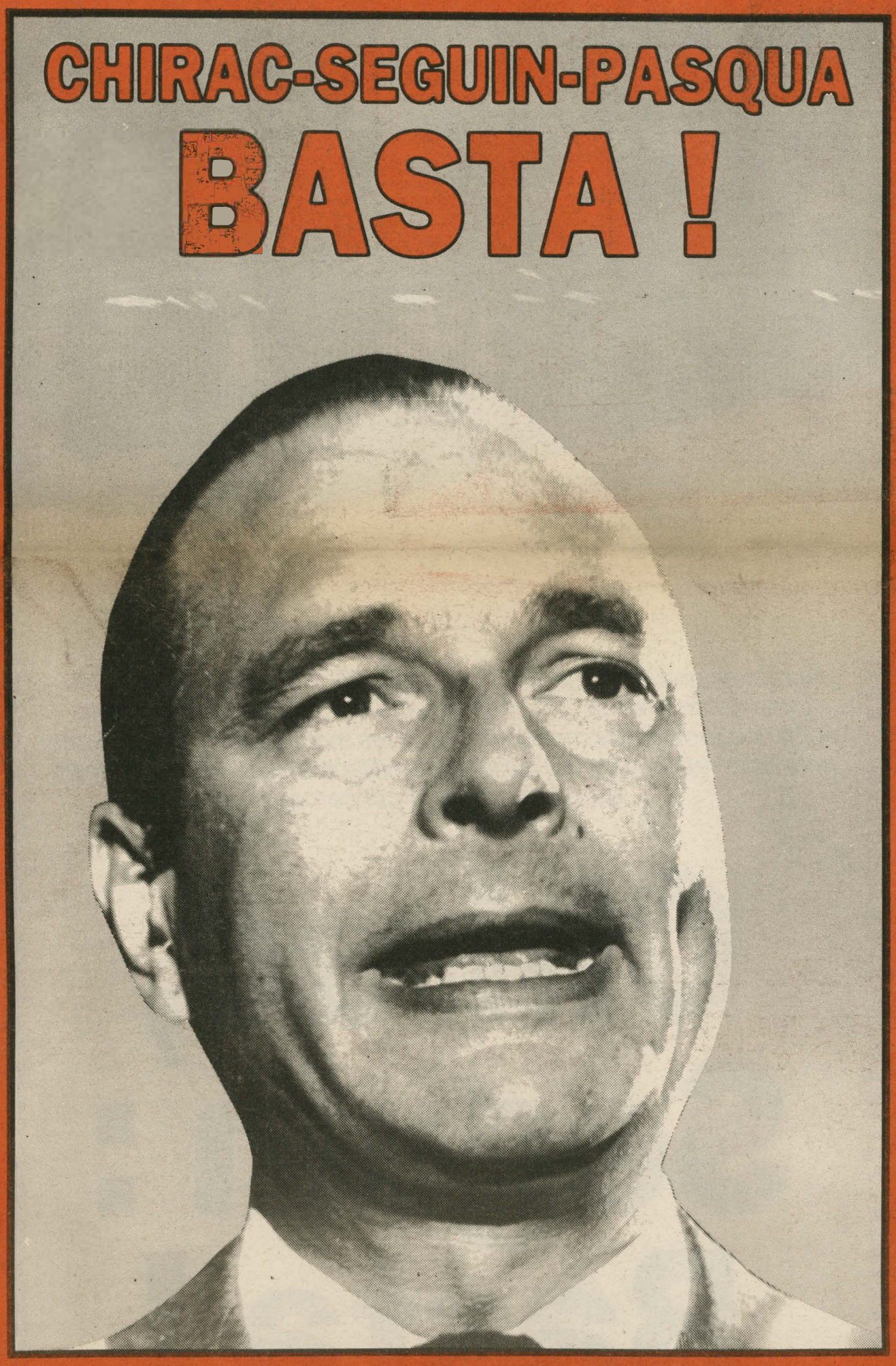

Les nettoyeurs du métro, première grève victorieuse depuis le 16 mars.

Après les grèves de la SNCF, de la RATP et de l'EDF à quelques jours de celle de la fonction publique, nous avons voulu faire le point des problèmes rencontrés dans les mobilisations. Nous avons pour cela réuni plusieurs militants et militantes de la LCR, travaillant dans les secteurs concernés.

Chirac, Seguin : Basta !

« *Crises, crispations, fin de la paix sociale, retour des grèves* » : observateurs sociaux et commentateurs s'interrogent dans les médias. Après la grève de la SNCF, de la RATP, de l'EDF, avant celle de la fonction publique, nous avons voulu faire le point avec plusieurs camarades de la LCR qui travaillent et militent dans les entreprises concernées : Claude, cheminot, Didier et Patrick, salariés de la RATP, Gisèle, travailleuse des Chèques postaux. Un tour d'horizon partiel, destiné à vérifier si le « frémissement » social, dont nous parlons depuis plusieurs semaines, est bien là.

« *Le voile mis sur le programme libéral de la majorité du gouvernement se déchire, c'est incontestable. L'abrogation simultanée de l'impôt sur les grandes fortunes, de la loi Quilliot et de l'autorisation administrative de licenciement est plus qu'un symbole. Ce gouvernement s'affiche ouvertement comme un gouvernement de classe.* » La leçon a été vite saisie chez les travailleurs ces dernières semaines. Pour Claude, cheminot et militant à la CFDT, c'est l'un des facteurs essentiels qui explique le changement de climat. Il discerne également deux autres facteurs ayant contribué au succès de la grève unitaire le 30 mai à la SNCF. D'abord la direction a sérieusement durci ses attaques contre les acquis sociaux, desserrant du même coup ce frein à l'action gréviste que constituait auparavant le gouvernement de gauche pour un grand nombre de salariés. Ensuite, l'unité d'action syndicale a donné à la journée du 30 toute sa vigueur. « *20 % de participation de plus qu'au cours des dernières années, même si cela reste 20 % de moins qu'il y a dix ans* », remarque Claude.

« Le voile libéral se déchire. »

« *A la différence des camarades de la SNCF, nous ne sortons pas d'une grève réussie, mais d'une grève ratée, celle du 3 juin,* explique Gisèle militante de la CFDT des PTT. *De plus, l'ambiguïté entre journée d'action ou journée de grève n'est toujours pas levée chez nous pour le 17. La plupart du temps, les salariés ne savent pas encore ce qui va se faire.* »

Pour l'instant, aux Chèques postaux, seule la CFDT a appelé

Le rassemblement du 7 juin contre la privatisation de TF 1. L'annonce d'un mouvement d'opinion ?

à la grève, la CGT consulte, FO ne dit rien. C'est loin d'être la situation idéale pour construire une mobilisation massive. Même si cela paraît de toute façon plus attirant pour les postiers que le 3 juin. C'est au moins une journée où toutes les organisations syndicales appellent. Le 3 juin, nationalement la CGT appelait seule et ce fut le bide. Dans bien des services pourtant, elle avait

« Il a fallu que le gouvernement s'y mette pour les obliger à s'entendre. »

rencontré un succès certain en menant une enquête auprès du personnel sur le thème : êtes-vous prêts à l'action contre la privatisation ? Une heure de grève, vingt-quatre heures de grève ? Tout cela sans dire un mot sur le 17 juin, alors qu'il était déjà notoire qu'une certaine unité dans l'action allait être possible ce jour-là. *« Mais la CGT ne voulait parler du 17 que le 4. Elle nous accuse plus ou moins d'avoir sabordé le 3, parce que nous avions déjà parlé du 17. A quelques jours du 17, la situation est donc loin d'être simple. »*

« Parlons vrai » : pour faire bonne mesure, après le 3 et avant le 17, la CGT distribue un tract incendiaire dans les PTT. *« Si la CFDT était animée par la défense des revendications du personnel, pourquoi n'a-t-elle pas appelé à l'action avec la CGT le 3 juin ? La CGT ne l'aurait pas écartée, bien au contraire ! ...) Comme pour le 3 juin, les syndiqué(e)s de la CGT vont nous consulter et, en fonction du résultat, nous déterminerons ensemble la forme d'action (une heure, vingt-quatre heures, autres)... »*

Ce coup de sectarisme est général dans les PTT. A l'exception des centres et services, où la CFDT avait mené auparavant une forte bataille unitaire pour préparer le 17, sans préalable à l'égard de la journée du 3, où ont eu lieu des arrêts de travail intersyndicaux.

« Mais même si c'est difficile, par rapport à la situation antérieure, il y a un écho réel auprès des travailleurs en ce qui concerne les propositions d'action qui sont faites. » Comment cela se mesure-t-il ? Il y a plus de monde qu'auparavant dans les heures d'information syndicale, et ce, pour les trois syndicats CGT, CFDT, et FO. D'habitude, il n'y a personne nulle part... Il est indéniable que la consultation de la CGT à propos du 3 juin comme le matériel de la CFDT, annonçant le 17, ont entraîné discussions et débats dans les services. La question refleurit : *« Alors est-ce qu'on fait grève ? Décidez-vous. Que cela soit clair et net . »* Même si, contrepartie obligée, elle est accompagné du refrain. *« Ça y est les syndicats se bouffent encore le nez. »*

Pour Didier et Patrick qui travaillent à la RATP, c'était une certitude dès le début de la semaine : la grève du 11 allait être massive.

La préfecture de police, les renseignements généraux marchent bien, merci avait quasiment invité les Parisiens à cesser le travail et à rester chez eux mercredi, pour éviter d'encombrer la capitale avec leurs véhicules particuliers.

« Les travailleurs du métro parisien ont aussi l'impression qu'aujourd'hui, le gouvernement tape sans filet. Certaines mesures sont très mal passées dans la tête des gars. » Tout de même, l'amendement Giscard ramenant à deux ans la limite des vérifications fiscales, le rétablissement de l'anonymat sur l'or ou l'amnistie des spéculateurs, ça fait trop.

Dans ce paysage, les blocages des salaires et les coupes budgétaires, qui vont encore accroître la dégradation des conditions de travail et d'emploi, passent encore plus mal. *« Il ne reste pas d'autre solution crédible que de se faire entendre. Les perspectives sont bouchées – pour le moins – et on ne peut pas compter sur les négociations au sommet... »* Et puis, la RATP sort aussi d'une grève victorieuse. Quasiment la première depuis le 16 mars. Après dix jours de lutte, les nettoyeurs du métro ont obtenu gain de cause contre les vexations racistes. Le cadre de l'entreprise de sous-traitance, qui avait déclenché le mouvement, en abreuvant d'injures des tra-

« Son sectarisme met aujourd'hui la CGT en porte-à-faux. »

vailleurs immigrés, a été déplacé.

Chez les travailleurs du métro, on est donc largement convaincu qu'il faut *« marquer le coup. Même les syndicats plus ou moins tenus par le RPR, les indépendants et certaines sections FO, appellent à l'action. C'est dire ! ».*

L'unité s'est faite tant bien que mal entre les organisations syndicales. Elle n'est évidemment pas pour rien dans la réussite de la grève de mercredi. Elle a pris la CGT à contre-pied. Celle-ci voulait faire grève le 13. Les autonomes, qui représentent une force quasiment égale à celle de la CGT, dans le personnel d'exploitation, ont tenu, eux aussi, un langage quelque peu nouveau : raisonnable et responsable. Ils ont finalement repoussé la grève qu'ils avaient décidée seuls, pour le 30 mai, afin d'arriver à un accord avec tous les autres syndicats : il ne fallait pas *« gaspiller la combativité »*. Oh, pas de miracle, tous ont, en quelque sorte, été forcés à l'unité. La CGT a refusé par exemple de signer des tracts avec les autres syndicats et elle appelle seule à une manifestation. Mais le sentiment de l'unité réalisée joue fortement, même s'*« il a fallu que le gouvernement s'y mette pour les obliger à s'entendre »*.

Le langage unitaire a décidément la cote. Les propositions de *« front commun syndical »*, avancées par la CFDT-PTT de la région parisienne ou par la CGT-Cheminots obligent la CGT à justifier son isolement. Difficile. *« Au fond, même les militants cégétistes savent qu'ils ont besoin de retrouver une crédibilité*, explique Patrick qui milite à la CGT-RATP. *Ils sont encore un peu hésitants, pourrait-on même dire. D'une certaine façon, ils se sentent un peu morveux de ne pas avoir fait le poids, de ne pas avoir assez bougé, d'avoir laissé faire les mauvais coups sans vraiment mener les batailles, ces cinq dernières années. »* Aujourd'hui, tous mesurent bien qu'ils ne sont pas au niveau de combativité nécessaire. Tout en ayant conscience que, compte tenu de l'importance des attaques, c'est bien ce niveau-là de combativité qui sera nécessaire. *« Je crois qu'ils ont perdu des habitudes de lutte, de mobilisation et, lorsqu'il faut s'y remettre ce n'est pas facile. »*

« L'idée de convergence des secteurs public et nationalisé passe bien. »

« Son sectarisme met aujourd'hui la CGT en porte à faux, par rapport à la volonté des gens de lutter. », observe Gisèle. Mais, *« justement*, observe Didier, *« La CGT ne paraît pas avoir compris le changement de situation des dernières semaines. Elle pouvait auparavant tenir son discours habituel : "nous sommes les seuls à faire quelque chose". Maintenant que les autres organisations syndicales proposent d'agir, cette* ▶

TOUS ET TOUTES AU CARNAVAL CONCERT

GRATUIT

BASTILLE 14 JUIN

A L'APPEL DE SOS-RACISME

Avec : UB 40. Communards. Bronski Beat. Red Skin. Gilberto Gil. J.-J. Goldman. Ray Lema. Gold.

attitude devient intenable. Pour le moment, la CGT ne bouge pourtant pas ».

« Il existe en outre un problème spécifique à la RATP, note Patrick. *La CGT a perdu le comité d'entreprise, aux dernières élections ; pour une partie de sa direction, sa reconquête est le premier des problèmes. C'est même l'obsession. Ça ne pousse ni à l'unité d'action ni à la mobilisation. »* Dès lors, la CGT a distribué plus de tracts contre les autres syndicats et pour la reconquête du CE que de tracts contre la direction ou le blocage des salaires. Il y a une plus grosse mobilisation de l'appareil autour du comité d'entreprise qu'autour de la vie syndicale...

Dans la CFDT, le changement de ton d'Edmond Maire à l'occasion de sa dernière apparition télévisée — une fois n'est pas coutume — a mis un peu de baume au cœur des militants, qui avaient un certain mal à assumer la réputation que s'est acquise la confédération. *« C'est vrai, il semble que le ton monte,* observe Claude. *Mais la direction de la CFDT ne se tourne toujours pas vers l'action. »* Les responsabilités sont donc toujours aussi lourdes pour les oppositionnels de gauche et unitaires dans la confédération. D'autant que la CGT, elle, dans son isolationnisme, ne fait bien sûr pas la différence entre les uns et les autres.

« Les gens sont prêts à discuter. On est bien reçu. »

La grève de la SNCF a été un succès, celle de la RATP aussi les débrayages dans la fonction publique marqueront la journée du 17... Et après, quelle suite ?, *« A la RATP,* note Didier, *on rencontre deux sentiments mêlés chez les collègues de travail. Il faut faire cette grève de vingt-quatre heures pour marquer le coup, cela paraît évident. Mais les attaques sont généralisées à l'ensemble de la fonction publique, à l'égard de la RATP, comme de la SNCF, de l'EDF. Il faut donc aussi envisager la suite. »*

La suite évidemment mais pas n'importe laquelle. A la SNCF, la journée d'action du 12 juin appelée cette fois par la CGT seule a toutes les chances, une fois encore, de faire un bide. C'est répétitif par rapport au 30, l'unité fait défaut. Aux PTT, la tactique des deux jours de grève par mois n'a pas non plus de grandes chances de faire des adeptes en masse, nous dit Gisèle. La demande est celle d'une action unitaire. Mais, pour *« faire quelque chose qui marque très fort ».*

« On peut vraisemblablement s'attendre, à la rentrée, à des luttes défensives, sur un certain nombre de terrains, observe Claude, *on peut même déjà fixer certaines échéances pour l'action. »* Par exemple, à la SNCF le changement d'horaires de roulement, le 30 septembre peut en être une, comme l'a été le 30 mai. La question est en débat dès aujourd'hui. On peut à partir de là envisager la perspective d'actions interprofessionnelles. *« L'idée de convergence dans l'action des différents secteurs du public et des entreprises nationalisées est une idée qui passe bien »,* souligne Gisèle. *« Mais cela ne sera crédible qu'à partir d'un enracinement réel de l'action déjà dans les branches,* remarque Claude. *Il faut voir d'où l'on vient, après plusieurs années de démobilisation considérable. Il y a encore du chemin à faire pour imaginer le développement de grandes luttes nationales. Il faudra notamment reprendre confiance et cerner de nouveaux débouchés politiques centraux. La gauche apparaît aujourd'hui comme "la solution du moindre mal". Mais on ne peut évidement pas dire — l'expérience ayant été faite — que son retour suscite l'enthousiasme. Les gens ne sont pas par exemple prêts à faire tomber le gouvernement par la grève, pour dire les choses clairement. »*

Ces dernières semaines ont tout de même donné un bol d'air dans les entreprises. L'atmosphère est moins morose pour les militants syndicaux ou même dans le secteur public. Mais la coupure avec le privé demeure intégralement, pour le moment. *« Les gens sont prêts à discuter, on est bien reçu »,* remarque Didier. *« Cela est certain. Il y a même des débats qui s'engagent. L'autre jour, des groupes se sont formés lors de la diffusion de nos tracts,* explique Gisèle. *Même dans les lieux de travail où, il y a pourtant des traditions hérarchiques tatillonnes, des discussions sauvages s'enclenchent, comme ça... J'ai l'impression,* conclut-elle, *que notre volonté des dernières années de tenir nos positions de classe, au moment où beaucoup de monde était en pleine révision ou débâcle idéologique, nous donne même un certain avantage. »*

Propos recueillis
par Michel Morel

L'Union régionale parisienne CFDT souhaite une manifestation commune le 17.

Voir en page 17 l'article de Flora Chénetier sur la grève des travailleurs de la fonction publique en Belgique.

L'union, un combat

Agir ensemble contre un gouvernement qui vous couvre de coups paraît impossible pour les états-majors confédéraux. Les syndicalistes unitaires ont un sacré travail...

La prime à l'unité existe bien dans les réactions des travailleurs. La réussite des mouvements de grève dans la RATP et l'EDF les 11 et 12 juin, après le succès de l'action des cheminots le 30 mai, le prouve totalement.

Cette même unité des syndicats va conduire l'ensemble des personnels des sociétés de l'ancienne ORTF, les chaines comme les sociétés de diffusion, à faire grève et se réunir en assemblée générale le 20 juin.

Ce qui fait défaut, en ce moment, ce n'est pas la disponibilité des travailleurs à agir, même si elle est encore inégalement partagée. Dos au mur, ceux de la navale de Dunkerque vont en découdre. Et les fonctionnaires, sur un autre registre, ressentent la nécessité de faire quelque chose.

C'est sur ce terrain que se déroulent les grandes manœuvres des directions nationales des syndicats. Le bon sens revendicatif voudrait que les dirigeants confédéraux s'appuient sur le réchauffement social pour réussir ce qu'on pourrait appeler une première « protesta », une première grande journée unitaire contre la politique de Chirac et du patronat. La date était trouvée, le 17 juin, jour retenu parallèlement par FO, la CGT et les fédérations CFDT pour mobiliser les fonctionnaires contre le gel des salaires et les suppressions d'emplois.

Mais ce serait trop simple, et sans compter avec la résistance au mécontentement montant qui se fait jour dans le haut appareil des centrales syndicales.

Ainsi, la CGT confectionne un calendrier qui disperse du 9 au 17 juin diverses actions fédérales, pendant qu'elle freine ostensiblement la préparation du 17 juin dans la fonction publique. Ainsi Force ouvrière prépare bien le 17 juin, mais renonce par avance à recourir à la grève. La direction Maire de la CFDT a déjà condamné historiquement l'arme qu'est la grève.

Pire et plus précisément : engagée dans des journées d'action unitaires là où elle ne peut faire autrement, la CGT entend cultiver son sigle syndical en surenchérissant par des actions qu'elle conduit seule. Pour mieux marquer sa résistance à l'unité, la direction confédérale annonce aux adhérents CGT qu'ils n'ont aucunement le droit de réaliser l'unité avec ceux des syndicats CFDT qui se déclarent en opposition avec l'orientation d'Edmond Maire, au nom de la défense des intérêts ouvriers.

Le 17 juin, la région parisienne de la CFDT PTT appelle à une manifestation, précisant qu'elle se réserve le droit d'en changer le parcours pour appeler au même endroit que la CGT. Même démarche pour l'union interprofessionnelle de la région parisienne CFDT.

Le 17 juin ne sera en région parisienne unitaire que si les syndicalistes unitaires gagnent leur combat. Malgré tous les coups de Jarnac à l'œuvre, cette journée doit être réussie. Pour montrer à Chirac ce que savent faire les travailleurs, mais aussi pour préparer la rentrée. Après le 17 juin, c'est l'unité qu'il faut imposer pour faire échec au budget Chirac. A la rentrée, c'est un mouvement unitaire et interprofessionnel qu'il faut faire surgir des rangs syndicaux. Pour que le potentiel revendicatif puisse s'exprimer pleinement contre la politique du gouvernement, concentrée par son budget.

Jean Lantier
Michel Morel

5 JUIN

Toujours godillots

« La réalité, c'est que ce gouvernement fait connerie sur connerie. » L'auteur de ces fortes paroles sait de quoi il parle, puisqu'il s'agit de Philippe Séguin, le ministre des Affaires sociales. Devant un phénomène d'usure aussi rapide, on attendrait volontiers de l'opposition de gauche qu'elle relaie le mécontentement populaire et qu'elle favorise la riposte aux attaques de la coalition majoritaire. Il n'en est pas question, vient en substance d'affirmer Lionel Jospin, lors de son passage à « L'heure de vérité ». Pour lui, la cohabitation doit aller à son terme et les Français doivent pouvoir toucher du doigt la réalité de la gestion réactionnaire. Ceux pour qui la vie devient chaque jour plus difficile apprécieront certainement.

On nous dira bien sûr, qu'il ne s'agit que de préoccupations tactiques, visant à faire porter à l'adversaire la responsabilité d'un éventuel affrontement au sommet de l'Etat. Gardons-nous cependant d'entrer dans de pareilles considérations. La prudence des hiérarques socialistes renvoie d'abord à leur incapacité d'offrir la moindre alternative programmatique à l'orientation actuellement en vigueur. L'exercice du pouvoir les a conduits à abandonner toute perspective de changement véritable. Et ils n'ignorent pas que leur retour aux affaires les amènerait à renouer avec leur pratique des cinq dernières années. Ce n'est donc pas pour appuyer maintenant des mobilisations risquant de compromettre les efforts consentis afin de convaincre une fraction de la classe dominante qu'ils sont les meilleurs garants de la paix sociale.

En définitive, la rue de Solferino ne se détermine qu'en fonction de la volonté présidentielle. Or, au stade actuel, François Mitterrand n'entend ni précipiter les échéances, ni faire obstacle à l'action de la droite. Il se contente de préserver jalousement ses prérogatives constitutionnelles et de critiquer publiquement certaines dispositions gouvernementales, espérant ainsi bénéficier, le moment venu, de la grogne du pays. Dans une telle stratégie, la place du PS est évidemment des plus limitées.

7 JUIN

Couacs à répétition

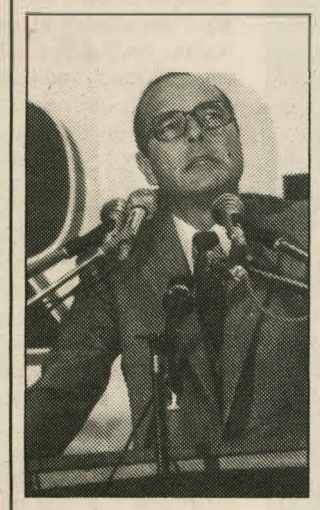

Ils sont revenus depuis moins de trois mois et il ne se passe pas une semaine sans qu'un couac ponctue l'action gouvernementale. Les tenants de la « révolution libérale » et de l'idéologie sécuritaire, relayés par la presse Hersant, ne cessent de fustiger les « hésitations » de l'équipe Chirac. A l'inverse, les héritiers de la démocratie-chrétienne dénoncent les *« dérives droitières »*. Profitant de la cacophonie, les barristes reprennent l'offensive. Point d'orgue de ces querelles, Chirac désavoue, devant un parterre de patrons étrangers, son ministre des Affaires sociales, coupable d'avoir critiqué le peu d'empressement des patrons à investir.

Tout cela illustre la fragilité de la stratégie chiraquienne. L'hôte de Matignon n'est inspiré que par l'objectif d'être le candidat de la droite au second tour de la future présidentielle. Pour cela, il s'efforce de mobiliser le cœur de l'électorat réactionnaire. Ce qui l'amène à faire régulièrement droit aux pressions des multiples lobbies qui en sont l'expression.

Hélas, toutes les mesures prises se révèlent de redoutables boomerangs. Ainsi, la dévaluation, loin de relancer l'effort de compétitivité des exportateurs, n'a fait que les encourager à augmenter leurs prix, afin d'accroître leurs marges au plus vite. Et les fluctuations permanentes du dollar ont rapidement montré l'inanité de belles perspectives basées sur la baisse du billet vert et des prix du pétrole. Balladur doit aujourd'hui l'admettre : la relance n'est pas pour demain et cent cinquante mille nouveaux chômeurs viendront, d'ici la fin de l'année, peupler les ANPE. Du coup, la première conséquence pratique des coups d'accélérateur de Chirac n'est autre que la reprise des conflits sociaux et le risque de voir s'effriter une partie de la base électorale du pouvoir.

Dès lors, le débat à droite reprend avec d'autant plus d'acuité que la cohabitation force en permanence le gouvernement à réagir aux initiatives de l'Elysée et que se rapproche la prochaine échéance électorale. Tous les problèmes viennent simultanément sur le devant de la scène et se concrétisent en orientations potentiellement contradictoires, s'incarnant en un nombre sans cesse croissant de présidentiables. Décidément, dans ce domaine aussi, la crise est devant nous.

10 JUIN

Continuités vichystes

PRÉFECTURE DE POLICE

ORDONNANCE

CONTROLE DES JUIFS

Fâcheuse coïncidence. Vingt-quatre heures après l'élection de Kurt Waldheim en Autriche, le chroniqueur Guy Thomas vient, sur les ondes d'*Europe 1*, de dénoncer un nouveau scandale. Cette fois pourtant, l'affaire n'a rien de banal. Elle concerne une femme qui s'est vue refuser le renouvellement de sa carte d'identité, pour la seule raison qu'elle est d'origine juive.

Bavure ? Acte isolé d'un fonctionnaire nostalgique et encouragé par le retour de la droite et la poussée du Front national ? Peut-être. Mais cela en dit tout de même long sur la persistance d'une idéologie d'inspiration vichyste, au cœur même de l'administration. Voilà de quoi dessiller bien des yeux. En France, l'épuration qu'on continue à décrire comme particulièrement radicale, n'a touché que la surface des choses, épargnant soigneusement l'appareil d'Etat. Le 27 juillet 1944, de Gaulle en fixait d'ailleurs clairement la limite : *« Si le gouvernement entend procéder dans la métropole aux éliminations nécessaires (...) il n'a aucunement l'intention de faire tout à coup table rase de la grande majorité des serviteurs de l'Etat, dont la plupart, pendant les années terribles de l'Occupation et de l'usurpation, ont avant tout cherché à servir de leur mieux la chose publique. »*

Dans son ouvrage *l'Epuration française*, l'historien américain Peter Novic confirme que la purge ne fut qu'à peine entamée. Elle demeura même très en retrait sur la situation d'autres pays européens. Le pourcentage des personnes internées ou poursuivies pour faits de collaboration fut ici de 0,94 pour mille habitants, contre 3,74 au Danemark, 4,19 aux Pays-Bas, 5,96 en Belgique et 6,33 en Norvège. On retrouve la même tendance au niveau des sanctions pénales. De Gaulle grâcia 63 % des condamnés à mort contre 16 % de grâces en Belgique. Dès 1956, il ne restait que soixante-deux collaborateurs en prison ; en 1964, tous avaient été libérés.

Pareils faits devraient conduire à porter un regard différent sur la victoire de Waldheim. L'oubli de l'Holocauste, la réhabilitation des tortionnaires et de leurs complices ne sont pas l'apanage du petit Etat autrichien. Et c'est à des événements d'apparence ordinaire qu'on en mesure toutes les implications.

Christian Picquet

LA GOUTTE-D'OR AU QUOTIDIEN (1)

ENTRE LA FETE ET L'ANGOISSE

Le gouvernement a décidé de briser l'âme de ce quartier, symbole de l'immigration. La police et les bulldozers sont à l'œuvre. Une réalité dont la grande presse évite soigneusement de parler.

Un quartier, symbole de l'immigration, opposé au reste de la ville.

A l'endroit précis où la rue de la Goutte-d'Or, la rue Caplat et la rue de Chartres se rejoignent, les jeunes du quartier ont donné le nom de « place de la Goutte-d'Or ». Mais cherchez sur les cartes, les plans de Paris, vous ne trouverez pas de « place de la Goutte-d'Or ». Elle n'existe que pour ses habitants et sur les affiches appelant à un rassemblement antiraciste.

Dans quel autre quartier de Paris, les habitants ressentiraient-ils le besoin de baptiser ainsi le lieu qui devait rester anonyme, parce qu'ils s'y croisent, s'y rencontrent et s'y saluent chaque jour ? La Goutte-d'Or est restée un vrai quartier de Paris, peut-être le dernier avec des habitudes, des coutumes qui l'opposent au reste de la ville. Cela surprend toujours d'expliquer que la Goutte-d'Or est un quartier où il fait bon vivre.

Mélange de cultures

Le carême musulman vient de se terminer par la fête de l'Aïd. Pendant un mois les étals ont débordé de fruits (des pastèques, des melons, mais aussi des fraises et des cerises et d'autres fruits chers, qu'on ne trouve pas d'habitude chez les commerçants du quartier) et puis de légumes, de viande et de gâteaux. Ces merveilleux gâteaux et beignets que l'on mange en grande quantité pendant le Ramadan ; il y a les gâteaux tunisiens, ceux du Maroc, très différents, tous fabriqués du jour pour qu'ils soient vendus et mangés frais. Lentement, la foule avance dans le grand marché improvisé au milieu de la rue où des ménagères ont installé des stands de fortune pour vendre des galettes et des crêpes qu'elles ont confectionnées chez elles. Elles interpellent les passants, souvent par leur nom, leur promettant un rabais. On respire à pleins poumons la menthe, l'origan, les épices, les aromates, une odeur tonique et un peu âpre ; tous les parfums de la Méditerranée sont là. Comment imaginer que cent mètres plus bas on tombe sur la ligne aérienne du métro ? Les visages sont fatigués par le jeûne qui ne se termine qu'avec la lumière du jour. Dès 9 heures, on aperçoit par les fenêtres les tables soigneusement disposées pour un repas très attendu.

Alors que Paris s'ennuie à moitié vidé de ses habitants, et que tous les quartiers ont été dévastés par la banalité, la Goutte-d'Or est bien vivante dans sa culture qui mélange l'Afrique noire, l'Afrique du nord et les particularités de tous les déracinements.

Voilà pourquoi la Goutte-d'Or est insupportable et doit mourir, doit être rasée pour ressembler ensuite à Belleville qui a été à moitié détruit, aux bords du canal Saint-Martin reconstruits ou aux Halles, même si ce sera moins chic.

Les premiers bulldozers sont arrivés. Place de la Goutte-d'Or, ils ont déjà tracé l'espace d'un jardin étriqué, enfermé dans des murets de béton breveté « cité de banlieue ». Que faire d'un jardin si petit qu'on a prévu d'y mettre seulement trois arbres ? Les commerçants y entassent leurs emballages vides. Bonne idée. Les enfants continuent à jouer au ballon de la rue.

Un grand trou blesse la « place de la Goutte-d'Or ». L'immeuble, où était installé la seule pharmacie du quartier a été détruit. Un panneau annonce la construction imminente d'un commissariat. Tant pis pour les médicaments.

Une camionnette fait le gué, remplie de policiers. Sur le boulevard de La Chapelle ce sont les CRS avec leurs cars gris : à chaque pas vous en croisez deux qui remontent les rues, inspectent, surveillent ; chaque corps a sa méthode : les policiers dans le genre brutes, les CRS font plus distingués, saluent les gens, s'arrêtent toujours volontiers pour discuter et lier connaissance, font des achats chez les commerçants.

L'heure de la drogue

Le soir, des voitures remplies d'inspecteurs en civil sont en un instant à vos côtés : ils vous fouillent, vous interrogent : *« Qu'est ce que vous faites dans ce quartier ? C'est dangereux. »* Des travailleurs immigrés se sont arrêtés devant un chantier de démolition : deux policiers vérifient leurs papiers, les tutoient, leurs montrent les bulldozers: *« Il va falloir partir, hein ? Allez ouste dehors ! Il faudra retourner dans le désert ! »* L'Arabe semble ne pas comprendre. *« Dans le désert »*, répète le policier avec rage. Les habitants font un détour. Il fait nuit. On a peur de la police.

C'est l'heure de la drogue. Des petits Français, avec parfois ce look inimitable des enfants nés dans les beaux quartiers, cherchent des revendeurs. Les revendeurs, eux, sont des jeunes Maghrébins qui survivent.

Quand la police arrive, inspecteurs en civil dissimulés dans des voitures banalisées, tout le monde est embarqué. Mais on relâche vite les petits Français : ce sont des enfants égarés : pour eux les peines ne sont jamais très lourdes. *« Allo ? Monsieur X ? Il faudrait venir chercher votre fils au commissariat. Il a fait une bêtise. »* Ce sont les revendeurs qu'il faut frapper.

La solitude du petit revendeur de drogue n'intéresse personne car elle ne sert finalement aucune cause. Cette folle terreur qui saisit le garçon poursuivi, à cause de son trafic dans les rues de la Goutte-d'Or, accompagné par les sifflets stridents des policiers qui courent, la matraque noire à la main, rien ne pourra la transformer en slogan politique. Anonyme, seul, il ira pour des années en prison. Avant, on l'aura insulté et battu au fond d'un commissariat. Un an, deux ans, trois ans, quatre ans, il attendra dans une centrale, sans lettres, sans argent, sans ami, avant *« d'se niquer »* au bout d'une corde un jour, où il sera seul dans sa cellule.

Un cri, une main qui se referme sur un poignet. L'acheteur était un policier. Terreur. La Goutte-d'Or sue de peur.

Fatima attend au café, elle n'ira pas voir son mari en prison, car elle n'a pas de papiers en règle. Elle a cherché un avocat pour faire appel. Le marabout lui a promis qu'il s'en sortirait vite, alors elle a retrouvé son rire.

Philippe Andréa

☐ Prochain article : L'autre insécurité.

La Goutte-d'or : une rue bien vivante dans sa culture.

LOGEMENTS

LE COUP DE MASSUE

Avec le nouveau plan logement de Pierre Méhaignerie, nos libéraux s'attaquent à notre vie quotidienne.

700 000 logements sont concernés par l'extinction de la loi de 1948.

La philosophie du plan logement de Pierre Méhaignerie, le nouveau ministre de l'Equipement, n'est hélas pas nouvelle. Le vent du libéralisme souffle aussi sur ce ministère. Le nouveau texte doit permettre *« le retour au libre jeu du marché »*, c'est-à-dire à la liberté totale de fixation des loyers par les propriétaires.

● L'indice INSEE de construction qui sert à fixer la hausse des loyers ne sera plus freiné par les décrets gouvernementaux.

● *Exit* aussi la règle des rapports collectifs : les loyers sont négociés sur une base individuelle dans le privé et dans le secteur social. Les litiges sont réglés par des commissions paritaires et ils peuvent finir devant les tribunaux si besoin.

● Rien ne va plus pour les HLM. La libération des loyers est programmée pour juillet 1987 et elle est faite dans la limite des prix plafonds. Certaines charges locatives, comme les frais de gardiennage, sont désormais intégrées, ce qui entraîne une augmentation de 8 à 10 % des charges. Le barème des surloyers est réformé par « leur décentralisation ». Ceux qui dépassent les plafonds sont ainsi soumis au libéralisme des différents offices d'HLM qui peuvent conclure des baux séparés. Enfin, il est question de revoir les conditions d'accès à l'Aide personnalisée au logement (APL). Les loyers sont ainsi attaqués par deux bouts : côté face, on augmente directement ; côté pile, on réduit les aides qui viennent réduire celui-ci. La création d'un loyer minimum serait aussi dans l'air. Pour l'instant, le ministre de l'Equipement avance peu de chiffres ; ces dernières mesures restent donc largement dans le flou.

● La loi Quilliot de juillet 1982 est, bien sûr, abrogée. C'est donc le retour à la liberté des loyers. Et le propriétaire décide seul du renouvellement du bail ou non. Mince contrepartie, le locataire voit la durée de son bail augmenter de trois à quatre ans et le préavis de congé passe de trois à six mois. Comme ces mesures risquent d'être fortement impopulaires et qu'il faut, malgré tout, freiner l'ardeur revancharde des proprios pour cause d'inflation, des mesures transitoires sont prévues. Dans un premier temps, les réévaluations sont possibles en cas d'écart entre *« le prix effectif et le prix pratiqué dans le voisinage »* et un motif sérieux est demandé pour donner congé à un locataire. Mais on ne sait encore comment ces deux mesures pourront être appliquées puisqu'aucun barème, aucune règle n'existe. De toute façon, cette période ne durera que quatre ans dans les villes de moins d'un million d'habitants et huit ans dans les grandes métropoles. Après, la règle sera le renard libre dans le poulailler.

● Le loyer des appartements construits avant 1948 était établi en fonction du prix au mètre carré et d'une surface pondérée selon le confort (surface corrigée). Cette loi de 1948 est vouée aux oubliettes. Les loyers des logements soumis à cette loi sont libérés immédiatement sauf si le locataire à plus de soixante-cinq ans ou si celui-ci a des revenus mensuels imposables inférieurs à 18 000 francs. Mais cette catégorie de locataires peut très bien se retrouver à la rue pour « motif sérieux »... L'ajustement du loyer est établi sur huit ans. Cette extinction est importante puisqu'à Paris, par exemple, il existe plus d'appartements « loi 1948 » que de logements HLM. De fait, ils faisaient office de logements sociaux. Leurs loyers pourrront ainsi être multipliés par quatre ou cinq, voire plus. Deuxième effet, les centre-ville sont largement touchés : à terme les couches populaires seront définitivement exclues de ceux-ci. A eux, les délices du métro, boulot, dodo.

Alain Gwenn

Les loyers des logements sociaux sont attaqués par les deux bouts.

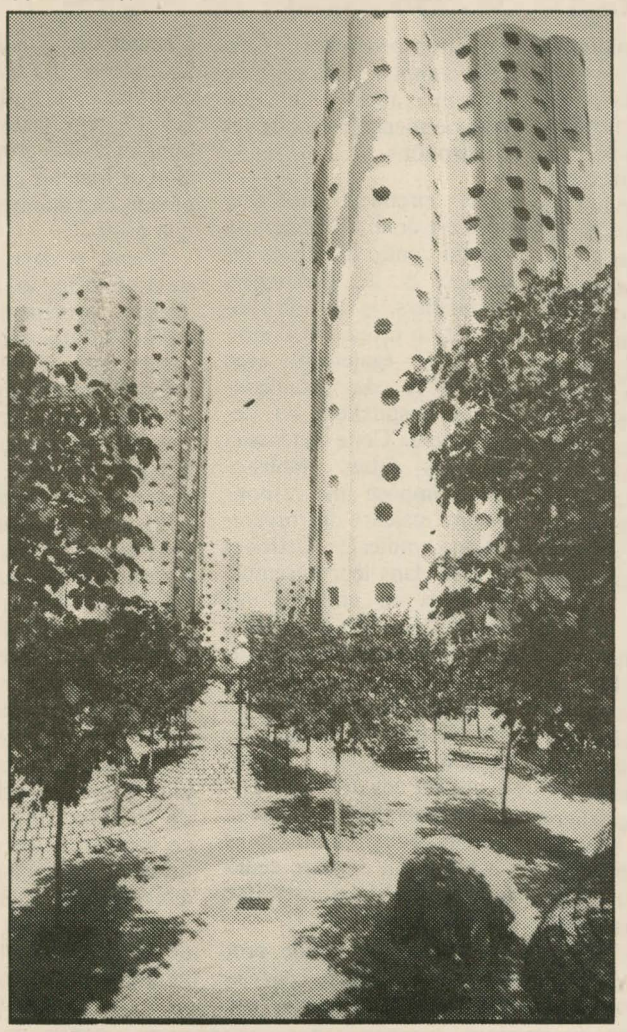

NOUVEL EDEN FISCAL

Le plan de Pierre Méhaignerie possède un second volet : les nouveaux cadeaux fiscaux aux propriétaires, immédiatement en vigueur. Prenons un petit exemple, monsieur Dupond a réussi à amasser un pactole. Dans quoi investir ? Valeurs immobilières ou valeurs mobilières ? La « pierre » a ses préférences. N'est-ce pas la valeur refuge ? Et puis, la Bourse connaît d'ailleurs du vague à l'âme. Justement, le plan du nouveau ministre fait plaisir à voir. Voilà qui décide totalement monsieur Dupond.

Monsieur Dupond ne va, bien sûr, pas acheter un appartement de cinq pièces ou plus. Même avec la disparition de la loi Quilliot, louer un tel logement reste difficile. Restent les studios ou les deux pièces. Cette catégorie connaît une forte demande puisque la plupart des personnes font durer leur vie célibataire plus longtemps que par le passé.

Monsieur Dupond achète donc un studio dans le centre de Paris, au prix de quatre cent mille francs. Il bénéficie de la déduction fiscale de 10 % puisque l'achat est d'usage locatif. Ainsi, il déduit quarante mille francs de ses impôts (contre vingt mille francs sous l'ancien régime). En plus, il ne déclarera que 65 % des loyers qu'il reçoit (85 % sous l'ancien régime).

Notre petit malin a contracté un emprunt auprès de son banquier pour acquérir son studio. 25 % des intérêts de cet emprunt sont aussi déductibles de ces impôts pendant cinq ans, puisque Pierre Mèhaignerie a maintenu cet avantage. Résultat des courses : monsieur Dupond ne paye pratiquement pas d'impôts sur ses revenus locatifs. La « pierre » redevient d'un rapport exceptionnel : merci monsieur Mèhaignerie.

A. G.

VIVE LA SPECULATION !

Rappelez-vous, en 1982, la loi Quilliot. Pendant le débat parlementaire, les pressions avaient été telles que nombreux points favorables aux locataires avaient sauté. Le lobby des propriétaires est puissant, très puissant. Le terrain leur est d'ailleurs plus favorable avec la nouvelle majorité. Pierre Méhaignerie a beau déclaré, sur un air de faux innocent, que *« il ne faut pas jouer au ping-pong avec le logement à chaque échéance électorale »*, il risque de ne pas être entendu.

La campagne de presse des propriétaires a déjà commencé et les petites phrases assassines aussi. *« C'est du socialisme rampant »*, affirme l'un d'eux dans *le Point*. *« Psychologiquement, c'est malheureux d'avoir fait passer la durée du bail de trois à quatre ans »*, regrette la FNAIM, principal organisme des agents immobiliers. Le « patron » des propriétaires, lui, trouve les mesures transitoires beaucoup trop longues. Celles-ci risquent fort de sauter... sous cette pression. La loi dans ces conditions sera du libéralisme pur et simple : les droits pour les uns, les devoirs pour les autres, les locataires.

Par contre, les professionnels de la construction et du bâtiment sont contents : *« un plan ambitieux »*. Comment ne pas les comprendre. Les aides financières sont importantes et pour élargir l'offre de terrains à bâtir, les contraintes des règlements d'urbanisme (ZAC, POS et autres) sont simplifiées à l'avantage des constructeurs. La spéculation immobilière va pouvoir enfin reconnaitre de beaux jours.

A. G.

SNECMA-CORBEIL

DEBRAYAGES EN SERIE

Depuis deux semaines, le personnel de la SNECMA se bat contre le blocage des salaires.

□ **De notre correspondant**

Depuis deux semaines, débrayages, grèves tournantes se succèdent à la SNECMA-Corbeil. Ambiance pendant ces mouvements : sifflets, pétards, tambourins, sirènes des ponts roulants, slogans... Plus de 50 % du personnel suit les grèves. Bien sûr, le personnel productif — les ouvriers — est le moteur de la lutte.

La volonté de la direction générale du groupe d'accorder généreusement 0 % d'augmentation de salaires a mis le feu aux poudres. Pourtant, l'entreprise marche bien : une hausse de 50 % des bénéfices cette année, un cahier de commandes plein.

Cynique, la direction estime qu'avec l'effet report de 1985, le budget d'augmentations individuelles, plus la hausse tous les ans de la prime d'ancienneté, les travailleurs de la SNECMA auront 4,66 % de plus que l'année passée ! Gonflés, alors que le chiffre le plus pessimiste de perte du pouvoir d'achat est de 5 %.

Bouffer du patron

Tout a commencé le 28 mai. Dans tous les centres de la SNECMA et de ses filiales, une grève s'est tenue : 6 000 grévistes. Si les autres centres s'en sont tenu là, à Corbeil, les travailleurs n'ont pas baissé les bras.

Les jeunes, largement présents, découvrent pour la première fois l'action collective. Du coup, ils ont la pêche, ils veulent bouffer du patron. D'ailleurs, au début, un décalage s'est creusé avec les « anciens » qui ont cinq à dix ans dans l'entreprise. Ces derniers veulent aller plus doucement, pour faire durer, pour gagner, expliquent-ils.

La CGT et la CFDT appellent chaque jour ensemble aux grèves tournantes, mais l'unité ne va pas plus loin. Caricature : le premier jour, d'un côté, la CGT ; de l'autre côté, la CFDT. L'un a parlé, les travailleurs se retournent, l'autre parle... *« Même pas capables d'avoir un seul mégaphone »*, expliquent les travailleurs. Enfantillages donc, que les travailleurs dénoncent à chaque fois en gueulant, en ne suivant pas les dirigeants CGT qui partent faire le traditionnel tour de l'usine, le premier jour.

Depuis, la situation ne s'est guère améliorée. Chacun a son tract où les syndicats appellent à des actions différentes : l'un pour une montée à Paris, l'autre pour bloquer la N 7 toute proche. En fin de compte, la CFDT, minoritaire, colle aux actions de la CGT. Et que les ouvriers suivent ! Justement certains commencent à se poser des questions sur l'efficacité des grèves tournantes, et sur la façon d'agir des syndicats.

Les débats en AG — ou plutôt, l'absence de débat — renforcent ce sentiment. Le dirigeant de la CGT est là, debout sur une table : *« Est-ce que vous êtes pour ? »*, après avoir énuméré les propositions d'actions de la journée, de la semaine. Un immense *« oui »* jaillit. Pour ceux qui veulent parler : mission impossible. Les propositions sont déjà adoptées, le cortège s'ébranle et puis... sans mégaphone devant deux mille personnes.

Au centre de Villaroche, l'ardeur de ceux de Corbeil a réveillé les syndicats qui appellent ainsi à de réguliers débrayages. A chaque fois, 20 % du personnel du centre fait grève. Mais, peu à peu, le mouvement s'élargit et s'enracine. Dans les autres centres, les filiales, les débrayages se multiplient aussi. Le 12 juin, une journée dans tous les centres est prévue.

Mais que ce soit à Corbeil, à Villaroche ou ailleurs, la combativité existe. Les mouvements sont partout plus suivis que par le passé : les travailleurs sont convaincus qu'il faut faire grève, que c'est possible de mettre en échec la direction. Ils sont aussi convaincus que la lutte sera longue. Reste que, plus on est uni, plus on est nombreux, plus on est coordonné avec les autres centres, plus on a de chances de gagner.

Marcel Sicq

PSYCHIATRIE ARMENTIERES

LES ELEVES EN GREVE

Lutte pour la survie du secteur psychiatrique dans le deuxième bastion asilaire de France...

□ **De notre correspondant**

Depuis le 15 avril, les élèves infirmiers psychiatriques d'Armentières ont engagé la lutte. Motif du conflit : le redéploiement à la fin de leurs études dans les hôpitaux du sud du département. Qui plus est, à l'heure actuelle, dix-sept élèves infirmiers resteraient malgré tout sur le carreau. Et l'on voit se profiler à très court terme la fermeture du centre de formation. Derrière ces attaques touchant directement les élèves infirmiers psy, c'est le secteur psychiatrique dans son ensemble qui est visé.

Le département du Nord, qui est le deuxième bastion asilaire de France, avec les prix de journée les plus bas, fait figure de test-clé. En toile de fond, les élèves et les personnels hospitaliers se heurtent aux budgets d'austérité appliqués aux établissements, aux suppressions d'emplois programmées pour 1987 et aux projets de sectorisation qui s'accompagnent d'une privatisation progressive. Cela sans compter le blocage du pouvoir d'achat et les attaques permanentes contre les conventions.

Le premier problème posé est donc clairement la jonction entre les élèves infirmiers et les personnels hospitaliers, et ce non seulement au niveau de l'hôpital, mais également avec l'ensemble des établissements hospitaliers du département. Cette extension vers les autres établissements impose une responsabilité majeure des organisations syndicales. Celles-ci se sont dans leur ensemble associées au collectif des élèves infirmiers et participent aux assemblées générales. Reste à faire entendre la voix de la démocratie et de l'unité, pour le respect du droit d'expression collectif, le respect des décisions prises en assemblée générale et surtout pour l'unité dans l'action, afin de faire céder la DDASS et imposer une rallonge budgétaire.

Or, tout le monde sent bien que pour faire céder la DDASS, il ne suffit pas d'exiger des « négociations sérieuses ». Il faut élever d'un cran la mobilisation. Le 17 juin prochain notamment, doit être l'occasion de franchir un pas dans ce sens tant au niveau public que privé.

D'ores et déjà, les CHS de Lommelet et d'Ulysse-Trélat participent activement à la lutte aux côtés de ceux d'Armentières. La DDASS, et derrière elle le gouvernement, semble de son côté bien agacée par cet abcès de fixation. A preuve l'envoi à deux reprises des CRS pour évacuer les locaux administratifs du CHS d'Armentières occupés par les élèves infirmiers.

Mais ces intrusions répétées des « majorettes casquées », comme on les appelle ici, n'ont fait que renforcer la solidarité des autres établissements, et le 5 juin, malgré les manœuvres de division intersyndicale, ce sont plusieurs centaines de salariés qui manifestaient aux côtés des élèves infirmiers, le matin en direction de la DDASS et l'après-midi à Armentières même.

Patrick Debrest

THOMSON-GRENOBLE

AFFAIRES D'ETAT

Mobilisation croissante chez les « puces » grenobloises.

□ **De notre correspondant**

Journée de grève complète le 29 mai et manifestation du personnel en ville devant les bastions patronaux : chambre de commerce, préfecture, mairie. Un tiers du personnel (féminin à 40 %), soit trois cents personnes, forment un cortège dynamique. EFCIS, filiale de Thomson à Grenoble, fabrique des « puces » ou circuits intégrés. Nous avions déjà parlé d'eux et d'elles en janvier et en mars. Ce coup-ci la mobilisation est encore plus forte. C'est d'autant plus important que l'affaire EFCIS n'est pas seulement un problème économique.

Certes, il y a d'abord Thomson et deux problèmes ! Le premier est un centre de production de circuits développé près d'Aix-en-Provence au moment où Thomson rachetait Mostek (fabricant de composants), en faillite aux Etats-Unis. Le centre de production le plus vieux des trois devient donc EFCIS-Grenoble. On le supprime.

Le second problème est une question d'avenir : doit-on encore fabriquer des circuits intégrés français ? Officiellement oui. Mais on ne produit pas, faute d'investissements, la technologie actuelle... à Saint-Egrève, l'autre usine grenobloise, également condamnée à terme...

Et d'économique, l'affaire Thomson devient affaire d'Etat. Car si l'on condamne Grenoble, on risque de condamner toute la branche des circuits (sept mille emplois en France). Cette technologie-là ne peut vivre sans subvention. Aux Etats-Unis, comme au Japon, subventions et protectionnisme sont de rigueur.

Affaire d'Etat aussi avec le patronat local. EFCIS et Neyrtec — filiale d'Alsthom locale qui est en train de se « faire liquider » — sont deux affaires grosses à digérer localement, et lourdes de dangers d'explosion locale. Et puis que devient l'image de notre cher ministre de l'Environnement et maire de Grenoble, Carignon... après Tchernobyl ?

L'électronique grenobloise fout le camp. Le patronat local, et le RPR aussi sont vraisemblablement divisés. Le personnel d'EFCIS en lutte oblige l'adversaire à se dévoiler. Les affiches publicitaires de l'intersyndicale placardées en ville *« pour l'électronique à Grenoble »* n'y sont pas pour rien.

Etendre la mobilisation dans l'autre centre de Saint-Egrève, remuer les unions locales tout en comptant sur ses propres forces, tout compte pour gagner du temps...

Emile Ferré

ERNARD LANGLOIS

LE PERSIFLEUR BAILLONNÉ

Bernard Langlois présentant « Résistances ».

Depuis plusieurs années, Bernard Langlois persiflait. Son émission « Résistances », consacrée aux libertés, importunait les gouvernants. Pour s'en être vivement pris à la politique sécuritaire du tandem Pasqua-Pandraud, il vient de se voir interdit d'antenne. Une décision symbolique, au moment où la droite entend faire de la seconde chaîne la « voix de la France ».

□ Tu viens d'être suspendu d'antenne. Quelle est ta première réaction à ce qui apparaît comme un début de chasse aux sorcières ?

Bernard Langlois — Apparemment, il s'agit là d'une mesure interne à la chaine sans intervention extérieure. La direction a pris une sanction à titre préventif, ce qui me parait être une retombée directe du discours de Jacques Chirac à Autun. C'est un appel à l'autocensure.

Cela s'est passé de la façon suivante. Il semble que personne n'ait vu l'émission dans la maison, et c'est un journaliste de *France-Soir* qui a téléphoné à Jean Drucker, le PDG, pour lui demander une réaction. C'est à ce moment que les dirigeants sont tous allés regarder la cassette et qu'ils ont pris la sanction. Ils m'ont confirmé qu'il n'y a pas eu d'intervention extérieure et je n'ai aucune raison d'en douter. Mais, d'un certain point de vue, c'est presque plus grave, l'autocensure existant déjà dans les faits.

□ C'est la première mesure de ce type prise depuis le 16 mars ?

B. L. — A ma connaissance oui. Je précise que d'aprés ce qu'elle dit, la direction de l'information ne m'a pas sanctionné sur le fond, mais sur la forme et sur le ton.

□ Que comptes-tu faire maintenant ? Tu n'est pas chassé de l'émission qui peut continuer mais interdit provisoirement d'antenne. Il serait donc possible d'engager une lutte pour que tu reviennes à l'écran ?

B. L. — Oui, la lettre que j'ai reçue précise qu'il s'agit d'une mesure provisoire, *« jusqu'à nouvel ordre »* et que l'émission continue. J'avais donc le choix entre deux possibilités : refuser la décision, démissionner — mon contrat se termine le 5 juillet —, aller pointer à l'ANPE ou accepter de demeurer le producteur de l'émission sans la présenter. C'est la solution que j'ai choisie. Maintenant, beaucoup de protestations affluent, individuelles ou collectives. On peut citer la Ligue des droits de l'homme et la CIMADE. De même, depuis ce matin, on reçoit beaucoup de coups de fil, et je pense que cela va s'amplifier dans les jours à venir. Et puis les syndicats de la maison vont être aussi amenés à prendre position.

□ Quelle impression cela fait-il d'avoir été viré par la droite quand elle était au pouvoir, d'avoir eu des ennuis avec la gauche au gouvernement et maintenant d'être de nouveau sanctionné ?

B. L. — C'est tout le symbole de « Résistances », et c'est ce que je dis pour ma défense. Mon ton est, certes, impertinent. Mais, il est impertinent depuis trente-quatre émissions et il est pour le moins curieux qu'on ne s'en aperçoive qu'aujourd'hui. C'est cela le pluralisme. On ne doit pas considérer qu'il suffirait d'avoir des journalistes de différentes tendances, chacun rabotant ses opinions pour fournir un produit médiocre. Le pluralisme doit laisser s'exprimer à des degrés divers, pour des publics divers et à des heures diverses, des sensibilités différentes. La différence entre le journal de vingt heures et « Résistances » peut se comparer à celle qui peut exister entre *le Monde* quotidien et *le Monde diplomatique* qui parait mensuellement.

Propos recueillis
par Raphaël Duffleaux

EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

Réussissons le 17 juin

Qu'est-ce qu'un pays libre gouverné par les libéraux ?

Chirac répond : c'est un pays où les patrons licencient librement, où les propriétaires fixent les loyers comme ils le veulent, où les détenteurs d'or et de capitaux montent des manœuvres financières à l'abri de l'anonymat et dans l'impunité la plus totale.

Qu'est-ce que coûte cette liberté-là aux salariés ?

Chirac répond : le gel des salaires des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public est obligatoire. La retraite des vieux ne doit pas augmenter comme prévu au 1er juillet. Les emplois doivent réduire en nombre dans tous les secteurs.

La France du fric, la France des petits ministres poudrés et des grandes gueules libérales, cette France-là parade.

Il faut « marquer le coup »

Alors, parce que l'addition se fait douloureuse, un sentiment grandit : il faut marquer le coup, avant de partir en vacances, c'est maintenant qu'on prépare la rentrée.

On l'a bien vu le 30 mai à la SNCF : dans l'unité des syndicats, roulants et ouvriers ont largement suivi la grève. On l'a vien vu à la RATP ou à EDF : chaque fois que l'unité est réalisée, les salariés profitent de l'occasion pour protester contre le gouvernement Chirac, pour leurs revendications.

Ce sentiment-là, il faut le cultiver...

Pourquoi le 17 juin ? A l'origine, c'est la date choisie par les fédérations de fonctionnaires FO, puis CGT, et enfin CFDT pour protester contre le gel des salaires et les suppressions d'emplois.

C'est maintenant la date retenue également par la métallurgie, la construction, les arsenaux CGT, et la CFDT PTT.

Réussissons le 17 juin

Qu'on le veuille ou non, le 17 juin devient une journée de protestation contre la politique de Chirac.

Elle n'est pas unitaire, loin s'en faut.

Si à la RATP ou à l'EDF, l'unité a été imposée, les directions nationales des syndicats se méfient centralement de la remontée du mécontentement.

Elles sont peu pressées de s'appuyer dessus, pour préparer ce que sont en train de réussir les travailleurs de Belgique, la grève générale.

Eh bien, il faut vaincre la division, réapprendre l'unité et son efficacité.

Montrer à Chirac ce que nous savons faire

Au soir du 17 juin, il faudra pouvoir dire : voilà, nous avons retrouvé le chemin des luttes, Chirac, il faudra compter avec la force des travailleurs.

Si le bilan, ce sont des manifestations dans toutes les grandes villes du pays, alors le 17 juin remplira son devoir, c'est-à-dire préparer la rentrée sociale.

La gauche au pouvoir nous a appris une chose : ne comptons que sur nos luttes ! Sous la droite, c'est une vérité absolue.

CE QU'ILS N'ONT PAS SUPPORTE

« Pour ceux, nombreux, selon les sondages, qui se sont laissés prendre au charme discret de la cohabitation, le mois de mai aura contribué à remettre les pendules à l'heure. C'est bien la droite qui gouverne en France. Et les sympathiques frimousses de nos jeunes ministres libéraux ne suffisent plus à masquer les trognes plus viriles des excellences à poigne qui occupent désormais la place Beauvau. Messieurs Pasqua et Pandraud puisqu'il faut les appeler par leur nom. (...)

La France, certes, reste un Etat de droit, personne ne prétendra le contraire ; mais un Etat où certains semblent avoir plus de droits que d'autres. Avant même que les nouvelles mesures envisagées n'aient force de loi, les policiers démontrent tous les jours qu'ils ont bien compris, eux, que le pouvoir avait changé. (...)

Bien sûr que non, monsieur Chirac, vous n'avez pas une tête à vouloir porter atteinte aux droits de l'homme. D'ailleurs, y a-t-il des têtes à cela ? Mais comment vous cacher que votre récent discours d'Autun devant les sénateurs de votre majorité nous a quelque peu fait froid dans le dos ?

Vous y traitiez de l'information à la télévision (...) Soumission ou démission, vieille alternative, aussi vieille que l'histoire de la télévision, permettez tant qu'il en est encore temps de dire les choses crûment. Une émission comme celle-ci, depuis qu'elle existe, a toujours eu comme raison d'être de s'opposer à la raison d'Etat (...) »

CHOMEURS

VERS UNE MARCHE NATIONALE

La conférence de la Fédération nationale des chômeurs (FNC) a décidé la préparation d'une marche nationale contre le chômage et pour les droits des chômeurs pour le mois d'octobre. Son président, Michel Vergely, a bien voulu répondre à nos questions.

☐ *Dans quel cadre la FNC a-t-elle décidé cet objectif ?*

Michel Vergely – C'est d'abord l'application d'une décision de notre congrès de janvier. Donc, avant les législatives. Mais nous avons été étonnés nous-mêmes du ton de bon nombre d'associations, qui reflète l'état d'esprit d'une grande partie de chômeurs qui n'ont plus rien à espérer. Nous sommes poussés par la base. Il n'est pas du tout certain que nous fassions aussi fort que les Beurs. Mais nous voulons mobiliser tous ceux qui sont interpellés par le chômage. Tout le monde en parle, mais personne ne prend d'initiative. Nous allons sensibiliser l'opinion à partir du concert de SOS-Racisme. En septembre, nous tiendrons des états-généraux régionaux, puis nationaux. Le point culminant de la campagne sera la marche convergente sur Paris.

☐ *L'an passé, Pagat avait demandé aux syndicats et aux organisations politiques de l'attendre sagement à La Bastille. Quelle est votre position sur cette question ?*

M. V. – Nous avons écrit à toutes les centrales syndicales (CGT, CFDT, FO, FEN) et à toutes les organisations de jeunesse, membres du CNAJEP pour les rencontrer afin de discuter de leur soutien actif. Nous voulons qu'ils manifestent avec nous. Nous n'avons pas encore écrit aux partis. Nos alliés naturels sont à gauche. Nous pensons qu'ils nous soutiendront. Nous travaillons déjà avec des syndicats qui nous aident dans nos permanences ou pour former nos militants : CFDT et CGT pour les impôts. FO a accepter une permanence ASSEDIC et Sécu.

La lutte contre le chômage n'est pas seulement l'affaire des chômeurs mais nous sommes un maillon de cette lutte. Nous espérons bien qu'un grand nombre de personnalités parrainera notre initiative.

Notre très gros problème va être celui du financement car nos associations ne sont pas riches et nous n'avons aucune subvention. Le soutien aura aussi cette dimension.

Propos recueillis par Alain Nazier

ROYER-LA-MATRAQUE

Cela fait des mois que l'association Les jeunes contre la galère gâche la tranquillité du député-maire de Tours, Jean Royer. Le J. R local n'apprécie pas qu'ils mettent en parallèle les millions qu'il distribue aux sportifs professionnels de ses clubs ou à sa police municipale... et le coût de la gratuité des bus pour les chômeurs.

Samedi 7 juin – tandis que le gouvernement Chirac obtenait au Parlement l'abrogation de l'autorisation administrative de licenciement – les jeunes organisaient une nouvelle manifestation pour l'obtention des bus gratuits pour les chômeurs, à l'appel de La galère, avec le soutien de la CFDT, SOS-Racisme, la LCR, les JCR, le PSU et la FA.

Pour la droite, c'était trop. Dès le début de la manifestation, un cordon de police empêchait le passage dans la principale rue marchande. La manifestation prit un autre chemin pour se diriger vers le centre-ville, la police chargeait alors violemment, frappant manifestants ou passants sans distinction. Plusieurs personnes étaient légèrement blessées, un camarade responsable de La galère, sévèrement atteint, devait être soigné à l'hôpital.

« Passées les élections, les discours sur le chômage et les libertés, la seule réponse des pouvoirs publics, c'est la matraque contre les chômeurs. Déjà dépossédés du droit au travail, on nous interdit de manifester... juste le droit de se taire. »

Pas question de se laisser faire. Lundi 9 juin, une réunion unitaire de l'ensemble des organisations ouvrières et démocratiques locales décidait de riposter. Une manifestation doit avoir lieu vendredi 13 juin.

Correspondant

De Tours à Alençon, les chômeurs n'ont droit qu'aux matraques et uniformes.

ALENÇON

BALLONS ET MOUSQUETONS

Malgré l'interdiction du conte d'Andignet, cent trente personnes participent dans l'Orne à une marche pour l'emploi et les droits des chômeurs.

☐ **De notre correspondant**

Anticipant sur la marche nationale qui doit avoir lieu en octobre, le Comité d'action contre le chômage de l'Orne appelait le dimanche 8 juin à une marche pour l'emploi et les droits des chômeurs. Cette marche symbolique de huit kilomètres devait aboutir à la mairie du Champs-de-la-Pierre, minuscule commune de l'Orne, où habite et dont est maire le numéro un des cumulards politiques français, le ci-devant comte Hubert d'Andignet, président, entre autres, du conseil général et de l'Office public des HLM.

D'Andignet, en parfait maitre et seigneur d'une époque qu'on croyait révolue, est propriétaire de tout dans cette commune, église et place de la mairie comprises. Il est responsable, en tant que président de l'Office HLM, de centaines de convocations au tribunal, de centaines de saisies et du licenciement récent d'une quinzaine de salariés des HLM.

En tant que responsable du département et par ailleurs membre du RPR, il ne peut être tenu quitte de la destructuration industrielle dont est victime l'Orne depuis plusieurs années ni de l'incompétence dont font preuve les élus locaux et les pouvoirs publics face aux licenciements et aux fermetures d'entreprises dans la région.

On comprend donc que les chômeurs, soutenus par le regroupement alternatif 61, la LCR, l'union régionale CFDT et les travailleurs paysans, aient tenu à le rencontrer. Notamment pour lui demander l'ouverture d'une session extraordinaire du conseil général sur l'emploi, l'arrêt des expulsions, un moratoire des dettes de loyer et le minimum social pour les chômeurs.

L'avant-veille de la marche, d'Andignet faisait savoir que toute manifestation était interdite sur son territoire. Motif officiel : il ne fallait pas effaroucher le touriste. Dès samedi soir, de bien étranges touristes s'installaient dans le domaine du comte : des gendarmes et des gardes mobiles. La marche était toutefois maintenue et le dimanche matin plus de cent personnes prenaient le départ pour le Champs-de-la-Pierre. Parmi elles, plusieurs dizaines d'enfants arborant des ballons pour l'emploi et les droits des chômeurs. Les marcheurs s'arrêtaient finalement à la « frontière » de la commune interdite. A deux cents mètres du château du comte, près duquel les ballons « voltigeurs » portaient néanmoins le message des chômeurs. Après diverses allocutions de soutien, notamment du comité de chômeurs de Dreux, de la Fédération nationale des chômeurs et des Travailleurs paysans de l'Orne, après un pique-nique et une animation sur place, la manifestation s'achevait sans incident.

La crédibilité et la détermination des chômeurs organisés depuis deux ans et demi sur l'Orne est sortie renforcée de la journée.

Jean-Paul Duroy

EN TETE

PAYSAN, TRAVAILLEUR PAYSAN ?

Que recouvre le statut de travailleur paysan que revendique une organisation de la gauche paysanne comme la CNSTP et que soutiennent les révolutionnaires ?

L'agriculteur peut amputer son niveau de vie pour investir, et en particulier pour acheter des terres. Ou, à l'inverse, consommer son capital pour mieux vivre. En vendant par exemple une parcelle de terrain par an !

La loi d'airain de la concurrence voit dans la situation actuelle les agriculteurs pauvres accumuler un patrimoine de riches, et l'enfermer dans le cycle infernal d'un endettement démentiel qui les met sous la coupe du Crédit agricole et des firmes agro-alimentaires, pour se retrouver capitalistes à la veille de leur mort, après avoir croulé sous les emprunts leur vie durant, avant de transmettre à leurs enfants un patrimoine, que l'un d'entre eux devra racheter à ses cohéritiers, s'endettant ainsi et recommençant ainsi le cycle infernal...

La loi d'airain de la concurrence met les paysans pauvres sous la coupe du Crédit agricole.

Le statut de travailleur-paysan : une perspective ressentie comme juste dans les campagnes.

C'est en pleine conscience de ce danger de glissement perpétuel en direction du patrimoine de ce qui devrait être consacré au niveau de vie, que la CNSTP [1] propose de dissocier radicalement le statut du travailleur de celui du propriétaire, dans les campagnes. Cela passerait par le rachat du foncier par l'Etat. Celui-ci mettrait les terres et l'équipement nécessaire à la disposition des agriculteurs. Cette dotation serait octroyée pour la durée normale d'une carrière, disons trente-cinq ans. L'agriculteur serait alors un pur travailleur, un travailleur-paysan.

Glissement perpétuel

Il faut rappeler d'abord ce qu'a fait la gauche au gouvernement, cinq ans durant, à l'égard de cette revendication. Le gouvernement avait chargé Gouzes, député rocardien, de préparer un rapport sur cete question. Ce qui aboutit, en juin 1985, au vote d'un statut nouveau en agriculture : l'entreprise agricole à responsabilité limitée (EARL). Cette loi a une histoire qui met la puce à l'oreille. Le gouvernement n'en voulait pas, la FNSEA [2] non plus. C'est le Sénat (mais oui !) qui a introduit cette idée, malgré l'opposition du PS et du PC, dans la discussion de la loi Crépeau sur les « entreprises commerciales à responsabilité limitée »... Et comme le CNJA [3] et le PS (Gouzes étant le rapporteur de cette loi) étaient favorables au projet, le gouvernement et la FNSEA acceptèrent, en grommelant quelque peu, l'initiative des sénateurs.

Statut de faillite

L'EARL s'inspire dans son principe de la SARL. Elle dissocie le patrimoine de l'entreprise de celui de l'exploitant. L'EARL permet de plus l'apport de capitaux extérieurs. Soit de la part des membres de la famille (sorte d'indivision qui facilite les successions), soit du dehors (apports autres qu'immobiliers). Le problème du financement du capital est censé en être facilité.

En réalité, l'EARL résout un problème et un seul : celui des faillites en agriculture ! Avec le statut de droit commun de l'exploitation agricole, le paysan doit répondre des dettes de l'exploitation sur son patrimoine personnel, dont les créanciers peuvent exiger la mise en vente pour être payés. Avec l'EARL, seul le capital de l'exploitation servira à honorer les créances... sauf si le Crédit agricole a exigé une caution supplémentaire sur les biens propres de l'agriculteur — ce qu'il ne manquera pas de faire lorsque le capital de l'exploitation est insuffisant.

En dehors de cette question de cessation d'activité, l'EARL laisse pendants tous les problèmes : la garantie du revenu du travail agricole, le statut des femmes sur l'exploitation, le maintien des bénéfices de l'EARL imposés par l'impôt sur le revenu et la « capitalisation forcée ». Aucune avancée non plus quant à la transmission du patrimoine entre générations. Pas étonnant que ce projet émane du Sénat !

Libre jeu du marché ?

Mais revenons au statut du travailleur-paysan. Même si l'on admet, comme le propose la CNSTP, de dissocier le statut de travailleur de celui de propriétaire, par mise à disposition par l'Etat de terres pour des baux de trente-cinq ans, on tombe sur de nouveaux problèmes. Comment serait effectué le choix des heureux bénéficiaires de fermes et d'outils ? Par des adjudications ? Un libre jeu du marché des terres confiées aux plus offrants ? Ce serait alors contradictoire avec le but poursuivi !

Par des choix administratifs ? Autogérés par les agriculteurs en place ? Comment éviter alors l'apparition de dessous de table et autres pas de porte qui ne font que recréer un marché noir, là où l'on tente d'éliminer le marché officiel ?

Et si l'Etat fournit des moyens de travail, comment imaginer qu'il n'imposera pas de contraintes en matière de systèmes de production ? Qu'il ne se donnera pas les moyens pour contrôler que son bien est convenablement utilisé ? Qu'il n'exigera pas que les productions soient conformes aux objectifs de planification ?

En clair, la logique de cette dissociation entre les travailleurs de la terre et les moyens de production qui seraient étatisées est d'aller vers un accroissement du contrôle et de l'intervention des pouvoirs publics. Ceci devrait dès lors s'inscrire dans un système d'agriculture limitée.

La CNSTP, pour sa part, ne va pas jusqu'à ce terme pourtant inévitable d'une planification intégrale du secteur agricole, par peur d'une levée de fourches dans les campagnes. Partant des *quanta* de production [4], elle débouche sur le statut de travailleur-paysan, mais s'arrête là, à mi-chemin d'une planification de l'agriculture. Nous pensons, nous, que la logique du plan et celle du marché sont antagonistes. Et que si le plan ne l'emporte pas en éliminant totalement le marché des secteurs décisifs, ce sera le marché qui tuera le plan.

Est-ce un maximalisme repoussant toute perspective progressiste dans les campagnes au « temps des soviets » ?

Non. Le statut de travailleur-paysan correspond exactement à ce que l'on appelle une revendication transitoire. C'est un mot d'ordre ressenti comme juste par les travailleurs des campagnes et sur lequel ils sont prêts à se mobiliser. Mais il est inintégrable, en tant que tel, par le système social. Il conduit au fil de l'action à remettre en cause, de proche en proche, l'ensemble des mécanismes de l'économie libérale, pour faire naître et croître le désir d'une société socialiste parmi les agriculteurs.

La revendication du statut de travailleur de la terre est bien indispensable dans un schéma d'ensemble qui élimine les marchés fonciers, des produits, des moyens de production et du crédit pour les remplacer par des échanges planifiés, après nationalisation des firmes, du crédit et de la terre.

Jean Boyer

1. CNSTP : Confédération nationale des syndicats de travailleurs-paysans.
2. FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles. Organisation majoritaire chez les paysans dont le ministre de l'Agriculture actuel, François Guillaume, est issu.
3. CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs de moins de trente-cinq ans, lié à la FNSEA.
4. *Quantum* (au pluriel *quanta*) : garantie des prix à la production par personne occupée sur l'exploitation. Assure la rémunération du travail des petits paysans, à la différence des quotas, niveaux de production attribués à chaque producteur...

FISSURES NUCLEAIRES

Les jours passent et ils amènent leur lot de révélations passées ou présentes. Tchernobyl aura au moins eu ce mérite : casser le mur du silence autour des centrales nucléaires.

Plus, les accidents, les « incidents » sont possibles. Ils existent même déjà. A Bugey, en avril 1984, non seulement la centrale s'est retrouvée sans alimentation électrique extérieure, ce qui remet en cause le refroidissement du cœur, mais en plus des fusibles de protection se sont retrouvés hors d'état de fonctionner. Le rapport officiel note que cette situation *« a rendu impossible l'application des procédures de pertes de sources habituelles, le cumul des défaillances n'y étant pas prévu. »* A La Hague, usine de retraitement des combustibles nucléaires, cinq travailleurs se sont faits irradiés. Là, ce sont les conditions de travail des ouvriers du nucléaire qui sont en accusation. Ces cinq hommes appartenaient à une entreprise de sous-traitance. Ceux-ci ne connaissent pas les mêmes mesures de sécurité que les salariés de l'EDF.

Idem en RFA, où la presse vient de révéler de semblables affaires. Les réactions y sont d'ailleurs beaucoup plus vives et massives qu'en France, puisque le week-end dernier plus de quatre-vingt mille personnes ont manifesté leur hostilité au nucléaire près de la plupart des sites.

En tout cas, la catastrophe de Tchernobyl a ouvert cette cascade d'informations. Le consensus nucléaire est-il en train de se fissurer ? Sans doute pas, mais les risques commencent à être pris au sérieux.

NON A CITIZEN KANE

Ils n'ont pas cédé. Les syndicats britanniques du livre ont refusé les primes de licenciement que le citizen Kane britannique, Rupert Murdoch, leur offrait en échange de leur capitulation.

Le propriétaire du *Times*, du *Sun*, du *Sunday Times*, et de *News of the World* avait pourtant, la semaine dernière, clairement fait savoir que son offre était la dernière. Si les syndiqués acceptaient ces offres, ils céderaient en fait à l'une des plus formidables attaques antisyndicales qu'un patron ait entreprise, conformément aux vœux du gouvernement de Thatcher.

COURTS... ... METRAGES

LIBEREZ O. DOMENICHELLI

Le réfugié politique italien Orestino Domenichelli a droit à une libération provisoire. C'est pour l'obtenir qu'il est en grève de la faim depuis maintenant plus d'un mois, déterminé à se battre seul, isolé au quartier des grévistes de Fresnes.

Orestino est réfugié en France depuis 1984. Il a fait l'objet d'une demande d'extradition de la part de l'Etat italien. Arrêté au cours d'une rafle en septembre 1985 à Paris, il subit une détention provisoire à Fresnes depuis plus de huit mois.

Les juges tardent à statuer sur la demande du gouvernement italien mais, en même temps, la demande de mise en liberté provisoire a été par trois fois refusée par la chambre d'accusation de Paris.

Désespéré devant cette situation, et alors que d'autres réfugiés qui faisaient aussi l'objet d'une demande d'extradition ont été libérés, Orestino a décidé d'entamer sa grève.

Son état est maintenant devenu critique. Orestino est sujet à des évanouissements de plus en plus fréquents et a beaucoup de mal à s'exprimer. Il n'y a aucune raison pour que ce militant connu pour son investissement dans les années soixante-dix dans les collectifs de soutien aux détenus des prisons spéciales, aux victimes des pratiques de la police italienne, reste à Fresnes.

Faites-le savoir. Demandez sa libération immédiate en écrivant à :
Monsieur Pascal, président de la chambre d'accusation de Paris, Palais de justice, boulevard du Palais, 75004 Paris.

Et écrivez-lui : Orestino Domenichelli, numéro d'écrou 750 219, cellule 82, 1re division QIG, prison de Fresnes, 94500 Fresnes.

HAITI : EMEUTES POPULAIRES

Un massacre avait été perpétré par l'armée le 26 avril et couvert par le ministre de l'Intérieur. Il n'y eut pas de riposte à la hauteur et, depuis, le gouvernement se croyait tout permis : annonce de la fermeture ou de la vente de plusieurs entreprises publiques, tentative d'autoriser une milice privée pouvant servir de refuge aux anciens « tontons macoutes », restriction du droit à manifester.

Parallèlement, les milieux duvaliéristes relevaient la tête et commençaient à perpétrer des actions de vengeance contre la population. Le mécontentement est trop important et la crise économique trop grave pour que ces provocations puissent être acceptées sans broncher. A partir du 30 mai, et pendant près d'une semaine, les principales villes du pays se sont enflammées et ont été balayées par des émeutes. *« Presque une guerre civile »*, selon le général Namphy. Ainsi, le 5 juin, 1 500 manifestants armés de machettes et de bâtons occupaient la préfecture de la ville des Gonaïves. Ils obtinrent le départ d'Aubelin Jolicœur, secrétaire d'Etat au Tourisme.

Mais les manifestants veulent surtout la tête du ministre de l'Intérieur, le véritable homme fort du régime et celle du ministre de l'Industrie. Pour calmer les esprits, le général Namphy a annoncé un calendrier électoral débutant en octobre 1986. Mais des opposants — dont certains voudraient canaliser le mouvement — et une des petites centrales syndicales appelaient à la grève générale pour le 9 juin.

☐ **Le numéro 3-4 de *Kanaky*, le journal de la solidarité avec la lutte du peuple kanak, est sorti. Au sommaire : un entretien avec Jean-Marie Tjibaou, Léopold Jorédié et Yéwéné Yéwéné : « Le casque colonial de Bernard Pons » par Alban Bensa ; « Atai » par R. Dousset Leenhardt ; « La Kanaky dans le Pacifique » par Jean Chesneaux ; « Le mouvement nationaliste kanak de la guerre au FLNKS » par Vincent Kermel. *Kanaky* est la principale publication de l'Association d'information et de soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK). On peut se la procurer au siège de l'Association, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.**

☐ **A l'occasion de la cinquième convention de l'END (Désarmement nucléaire en Europe) qui se tenait à Evry, toutes les composantes européennes du mouvement pacifiste ont pu s'y retrouver. Trois membres du CND britannique (Campaign for Nuclear Disarmament) venant à la session ont été interpellés à Dieppe et retenus par la police pendant quinze heures tandis que les douaniers confisquaient des publications pacifistes non destinées à une diffusion commerciale. Une lettre de la convention de l'END a été envoyée au président de la République, au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur pour protester vigoureusement contre cette limitation à la libre circulation des hommes et des idées et aussi pour réclamer la restitution du matériel confisqué.**

☐ **Le président du Salvador, Napoleon Duarte, a proposé au FDR-FMLN un troisième dialogue. Les deux organisations y sont favorables. Depuis l'impasse des premières rencontres en 1984, elles n'avaient cessé de réclamer une issue politique à la guerre. Elles ont appelé les Salvadoriens à *« lutter pour que ce qui n'est qu'une manœuvre conjoncturelle de Duarte se transforme en un processus réel pour la paix, la justice et la dignité ».***

COURTS... ... METRAGES

LE 15 JUIN, A L'APPEL DES CENT

A l'initiative de l'Appel des cent se tiendra le 15 juin, au bois de Vincennes, un grand festival national de la paix. Préparée très activement par le PCF et la CGT, cette manifestation rassemblera plusieurs dizaines de milliers de personnes, venues de toute la France.

Consciente de la nécessité de promouvoir un puissant mouvement antiguerre en France, la LCR a pour politique de soutenir toutes les initiatives qui vont dans ce sens, même si elle n'en partage pas tous les mots d'ordre. C'est pourquoi sa signature figure dans *l'Humanité*, aux côtés d'autres organisations. Elle n'en regrette pas moins la division et la faiblesse de ce mouvement, qui met la France à la traîne des autres pays d'Europe.

Si l'absence de fusées américaines dans l'Hexagone explique en partie cette situation, la cause essentielle réside avant tout dans le consensus qui voit toute la « classe politique », du PC au Front national, défendre la force de frappe tricolore. Pour nous, la dénonciation de l'escalade française doit être un des moteurs d'une véritable mobilisation antiguerre. Militairement, économiquement et politiquement, l'impérialisme français doit être dénoncé comme tel.

Il n'en faut pas moins souligner le sectarisme des différentes composantes du mouvement pacifiste, qu'il s'agisse du CODENE ou de l'Appel des cent. Une attitude d'autant plus dommageable que le Mouvement de la paix semble aujourd'hui aller vers plus d'« ouverture ».

UN DEPUTE FN A LA FAC

Décidément, un député du Front national, ça ne passe pas inaperçu. Bruno Gollnisch enseigne le droit social à l'université de Lyon III. Voici l'exemple d'un petit problème de relation sociale dans une entreprise posé lors d'un examen, dans ce département. *« Mademoiselle Vampe, jeune et jolie secrétaire, déléguée du personnel, élue par le collège des employés, a décidé d'effectuer une inspection des ateliers concernant les conditions de travail. M. O'Boulot (le chef d'atelier) ne le souhaite pas car, selon lui, d'une part, elle est l'élue des bureaux et elle n'a rien à faire en conséquence dans les ateliers, et, d'autre part, vu son allure et sa vêture, cela ne peut que mettre la pagaille parmi ses hommes ! Qu'en pensez-vous et que faites-vous ? »* De quoi rater son examen par conscience !

☐ **Les clins d'œil du PS aux centristes de la majorité se multiplient. Déjà, lors de son « Heure de vérité », on avait pu noter l'intérêt de Lionel Jospin pour les « troubles » de la droite. Aujourd'hui, c'est Jean Auroux, qui estime *« qu'un certain nombre de parlementaires composants de la majorité vont prendre conscience de la dérive droitière du gouvernement Chirac. » « Nous obligerons,* a-t-il ajouté, *un certain nombre de gens à mettre leurs convictions en cohérence avec leurs actes. »* Il est vrai que lorsque l'on prétend pouvoir atteindre seuls 40 % de l'électorat et qu'on est candidat à l'alternance, il faut bien trouver quelque part les 11 % manquant...**

CURIEUSE POLEMIQUE

Dans l'un des derniers numéros de *2 A*, l'hebdomadaire du PSU, Didier Claude se livre à des spéculations pour le moins douteuses sur la politique de la LCR. Il écrit : *« Les orientations prises au dernier comité central de la LCR ne peuvent que renforcer l'idée de ceux qui pensaient que "l'engagement alternatif" de la LCR n'était que purement tactique et opportuniste et que rien n'a vraiment changé. En effet, on voit mal en quoi les trois priorités affichées : développer le travail politique LCR dans les entreprises (prioritairement au travail syndical), développer* Rouge, *développer les JCR sont très alternatives. »*

L'étonnement de Didier Claude nous étonne. Alors, rassurons-le. La LCR vote sa politique dans ses congrès et n'a pas l'habitude, pour ce qui la concerne, de ne pas appliquer ce qu'elle décide. En conséquence, elle poursuit sa démarche « alternative ». Par contre, la LCR n'a jamais décidé de se dissoudre. Nous n'avons jamais reproché au PSU de vouloir se construire et de développer la vente de son journal ; alors, de grâce, qu'on laisse à la LCR le soin de déterminer ses priorités de construction (entreprise, presse, jeunesse) et c'est de cela qu'il s'agit.

La polémique est un peu stérile et il serait plus intéressant de discuter du contenu et des perspectives de l'alternative.

UN 18 JUIN ANTIRACISTE

L'appel pour l'égalité des droits, lancé à l'origine par Mehdi Lallaoui et Nacer Kettane (voir *Rouge* du 14 avril) vient d'être de nouveau rendu public. On y remarque la signature de toutes les associations antiracistes, notamment celles de Mohamed Mrini et de Ramon Gomez du bureau national de la FASTI, celles de Julien Dray et Malik Lounes de SOS-Racisme, ou encore, celles de Farid Aichoune et Driss El Yasami de *Sans Frontières*.

Cet appel réaffirme l'exigence de l'égalité des droits face aux risques d'apartheid en France et appelle à *« la vigilance et à la mobilisation de tous les démocrates »*. Il est notamment envisagé d'en faire un appel plus vaste à l'occasion du passage au Parlement des lois ségrégatives de Chirac et Pandraud et de lancer la mobilisation autour de la date symbolique du 18 juin. Ce jour-là, des initiatives seraient organisées dans toute la France, première étape d'une riposte aux projets actuels du gouvernement contre les immigrés.

Incontestablement, le danger représenté par des textes faisant de milliers d'hommes et de femmes des suspects permanents nécessite une mobilisation d'ampleur, la plus unitaire possible. L'ensemble des organisations antiracistes, ouvrières, démocratiques sont concernées.

☐ **A Grenoble, normal que les antinucléaires reprennent le mors aux dents. Trois centrales sont installées dans la région : Saint-Alban, Bugey et le surgénérateur de Creys-Malville. Et puis, le maire de cette ville est le nouveau ministre de l'Environnement. Un collectif d'initiatives antinucléaires, récemment créé, appelait à une marche le 6 juin dernier. Un peu avant, ce collectif avait organisé une réunion publique. Bref, les antinucléaires se mobilisent pour demander l'arrêt immédiat de Malville.**

☐ **Jean-Claude Duvalier, le dictateur, que le PS avait si gentiment accueilli en France, *« pour une courte durée »*, est toujours là. Qui plus est, il s'installe. Il vient de quitter la villa qu'il louait à Grasse pour aménager dans la commune voisine de Mougins. Sa nouvelle villa Mohamedia, appartiendrait au milliardaire saoudien Adnan Kashoggi.**

PREMIERS PAS DE L'EUROGAUCHE ?

Répondant à l'appel de Paul Noirot, le directeur de *Politique-aujourd'hui*, une centaine de personnalités européennes se sont réunies, les 7 et 8 juin, à Saint-Fons. Cette rencontre de l'« eurogauche » a décidé la création d'une « Fondation européenne pour le socialisme d'aujourd'hui ». De nombreux dirigeants sociaux-démocrates, français et étrangers, participaient à ce rassemblement ainsi que plusieurs dirigeants du PC italien. On notait également la présence de Pierre Juquin. Edgard Pisani a été nommé vice-président de la fondation.

Ce projet risque de faire long feu pour des raisons politiques et financières. Il correspond toutefois à la volonté du PCI, affirmée lors de son dernier congrès, de resserrer ses liens avec la social-démocratie européenne. Et il témoigne de l'ampleur des débats qui traversent actuellement le mouvement ouvrier européen.

REVOILA LE SAC

Pierre Debizet, l'ancien patron du SAC, qui avait fait parler de lui lors de la tuerie d'Auriol, reprend du service. Il vient de constituer le Mouvement initiative et liberté (MIL) avec quelques militants de la droite extrême du RPR. Son programme de lutte ne laisse aucune illusion : *« Contre les organisations communistes qui sont même capables de paralyser certains secteurs, voire de disposer d'une force d'intervention physique, pour la famille, cellule naturelle* (...) *pour préserver l'identité de la société française... »* En 1968, Debizet et ses charmants amis marseillais du SAC avaient projeté d'enfermer dans les stades tous les ennemis de la « France éternelle ».

Il paraît que Pasqua, pourtant l'un des fondateurs du SAC, ne serait pas très chaud pour soutenir le nouveau projet de son ancien complice. Il est vrai qu'il est déjà à la tête de la police.

A EN PLEURER

DERIVE MYSTIQUE

Impossible d'échapper à la page des sports, par les temps qui courent. Heureusement, dans un grand quotidien du soir, la page des sports jouxte la rubrique « religion ». De sorte que le Mundial me rend franchement mystique...

Match tragique au Vatican... Jean-Paul : 2, Saint-Esprit : 0. C'est sérieux : SOS (Son Odeur de Sainteté) vient de conclure une encyclique consacrée (en un seul mot) à l'Esprit-Saint.

Qui est l'Esprit-Saint ? C'est le troisième homme, après le Père et le Fils. Sauf que ce n'est pas un homme, ni une femme d'ailleurs, mais une sorte de matière volatile, dont l'existence est confirmée par le fait qu'on en parle encore en 1986. Autrement dit, le Saint-Esprit, c'est l'émanation d'un esprit sain qui aurait décidé de ne plus l'être.

Plus grave : notre enquête a permis d'établir que l'Esprit-Saint fournit un alibi au Père et au Fils. Quand rien ne va plus, c'est parce que le Saint-Esprit n'est pas là. Mais quand ça va bien, c'est par la grâce de Dieu. Pas bête, le bon Dieu : la vie en rose, c'est lui ; la vie en noir, c'est le Saint-Esprit qui fait défaut.

Parvenue à ce stade (sans gradin), notre méditation peut-elle ignorer la scission des camarades orthodoxes, sur la base d'un amendement rejeté par la direction ? Celle-ci, dont les locaux sont toujours au Vatican, affirme que l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils, tandis que les scissionnistes maintiennent que le Fils n'a rien à voir dans cette galère. Le débat n'a pas été tranché par l'histoire, mais il ne faut pas désespérer. En attendant, le Père s'en tire bien : non seulement, il se couvre avec le Saint-Esprit, mais en plus, il se débrouille pour qu'on parle du Fils.

Divin, non ? Ce ne sont pas les hommes qui auraient pu inventer un truc pareil !

Nicolas Jeanson

RALLIEMENT AU PS

Les quatre cents démissionnaires du PCI regroupés dans Convergence(s) socialiste(s) viennent de tenir une conférence nationale à Clichy. Ils ont décidé de demander leur adhésion au PS *« afin de favoriser la constitution d'un grand parti social-démocrate en France »*. Cette décision, prise à l'unanimité, toucherait, selon les organisateurs, environ cinq cents militants, d'anciens membres du PCI les ayant rejoints depuis la scission. Cependant, il semble que cette adhésion au PS n'est pas sans poser quelques problèmes à la rue de Solferino. Des négociations sont en cours et Convergence(s) socialiste(s) aimerait avoir quelques strapontins au comité directeur.

☐ ***« Je me suis pendu car j'en avais marre de la vie sans argent, sans où dormir et manger, sans travail ». Bref, « la merde complète. Adieu papa. »* Didier Legrand aurait eu vingt-trois ans, le 24 juillet prochain. Il cherchait du travail. Son père accuse : *« C'est une victime du chômage, il faut que les gens sachent ».***
Le nombre des tentatives de suicide chez les adolescents a doublé au cours des dix dernières années.

COURTS... ... METRAGES

CAMP INTERNATIONAL DE JEUNES. ETE 86

On dit souvent qu'il ne se passe rien au cœur de la « France profonde ». Ne parlons pas trop vite... Par exemple, cet été, en Corrèze et aux confins du Massif central, sur un plateau perché à 800 mètres d'altitude, quelque six cents jeunes venus de tous les coins d'Europe se réuniront pour discuter de la nécessité de changer le monde.

Les JCR ne sont pas seules. Les problèmes rencontrés par les jeunes des autres pays d'Europe se ressemblent beaucoup. Les lycées italiens sont un peu plus pourris que les autres : et ce sont des centaines de milliers de lycéens qui se révoltent et se mettent en grève pendant un bon mois, à la rentrée 1985. Les mesures du gouvernement belge concernant l'emploi (ou plutôt le chômage) des juenes et le rallongement du service militaire vont encore plus loin que ce que la gauche (avec Hernu) a osé faire en France. Les jeunes de toutes les grandes villes de Belgique n'ont pas avalé la couleuvre et ont envahi les rues.

Une dernière chose. Si vous n'aimez pas l'eau (lac de 12 hectares au pied du camp), si l'altitude vous donne des ai-greurs d'estomac (800 mètres d'altitude), et si vous avez horreur de la verdure, évidemment le séjour risque d'être plutôt éprouvant pour vous.

Conditions d'inscription : 250 francs d'arrhes à verser dès maintenant, chèques à l'ordre de G. Créac'h, à envoyer aux JCR, 9, rue de Tunis, 75011 Paris. 250 francs à verser à l'arrivée au camp (12 au 19 juillet.
Camp situé à Peyrrelevade (80 kilomètres de Limoges. Gares : Bugeat et Meymac) Venir avec tentes et duvets.

ACTIVE FIN D'ANNEE

La section LCR de Toulon-La Seyne a organisé une projection-débat du film *Mourir à trente ans*. Plus de quatre-vingts personnes y ont assisté. Parmi elles, des militants du PC, du PS, du PCI, du Parti humaniste, de la JOC, de SOS-Racisme, des syndicalistes, etc. Beaucoup de thèmes ont été abordés au cours du débat, notamment l'histoire de l'extrême gauche, la nécessité d'un parti, et la signification du combat révolutionnaire aujourd'hui, etc. Ce succès a incité notre section à organiser prochainement une nouvelle initiative. Il s'agira d'un forum introduit par trois courts rapports sur la situation politique, le mouvement antiraciste, l'alternative et les réponses de la LCR.

De son côté, la fédération de la Seine-Saint-Denis a organisé, le vendredi 30 mai à Montreuil, un débat-buffet, avec la participation d'Alain Krivine. Plus d'une centaine de personnes y ont venues.

D'autres initiatives sont prévues :
☐ Vendredi 20 juin : meeting à Tarbes avec Alain Krivine.
☐ Samedi 21 juin : banquet-débat organisé par la fédération des Yvelines.
☐ Samedi 28 juin : fête de la fédération des Pyrénées-Orientales, près de Perpignan.

QUINZE MINUTES D'ANTENNE

Le 7 juin, la LCR bénéficiait de quinze minutes d'antenne sur FR 3. Le thème de l'émission portait sur l'emploi. Accompagnée d'extraits d'actualité et d'interviews de travailleurs, l'émission abordait tous les problèmes du chômage et de l'aménagement du temps de travail. La présence de travailleurs sanctionnés à la RTC de Dreux permettait d'aborder la question de la répression antigrève et antisyndicale.

Une bonne émission qui, pour la première fois, a saturé le standard de la LCR. Dès la fin de la projection, de nombreux coups de téléphone affluèrent dont plusieurs demandes de contact. Parmi elles, des militants du PCF et de la JC. Quand on songe que l'émission était projetée un samedi, à 16 h 00.

☐ **120 personnes ont répondu, le 5 juin, à l'invitation de la section de Rouen, pour fêter le cinquantième anniversaire de juin 1936, autour d'un apéro et d'un buffet campagnard. Après la projection du film *Juin 1936, le grand tournant*, Daniel Bensaïd exposa notre point de vue sur les espoirs déçus du Front populaire.**

☐ **Daniel Bachelier, responsable du SNI-Oise, animateur de la tendance Ecole émancipée, est décédé le 31 mai 1981, à l'âge de quarante-trois ans, suite à une cruelle maladie. Les militantes et militants de Creil et de Beauvais saluent sa mémoire et rendent hommage à ce militant syndicaliste révolutionnaire, dévoué et sincère à la cause du mouvement ouvrier. Adieu Daniel, nous continuons ton combat.**

SOS IVG

Les multiples cadeaux aux entreprises entrainant la diminution des recettes fiscales, il devient urgent aux yeux du gouvernement de diminuer les dépenses. Pas étonnant, dans ces conditions, que deux députés RPR et Front national aient proposé la suppression du remboursement de l'IVG, à l'occasion de la discussion sur le collectif budgétaire. Mais le gouvernement Chirac bloqua leur amendement, dont le propos ne figurait pas dans la plate-forme UDF-RPR. *« Ce n'est pas le genre de mesures qu'on prend au détour d'un collectif budgétaire »*, assurait le ministre du Budget, Alain Juppé, en proposant que ce débat ait lieu dans le cadre d'une discussion générale sur la politique familiale. Ce que la ministre déléguée à la Famille, Michèle Barzach, approuva.

Pourquoi avoir reporté cette discussion ? Le gouvernement n'était pas favorable à ce que, dans la conjoncture actuelle, une nouvelle mesure soit l'occasion d'une ample mobilisation. Et ce, sans parler des désaccords qu'une telle disposition pourrait faire apparaître dans le camp réactionnaire. Néanmoins il est certain que l'extrême droite et la droite extrême ne lâcheront pas le morceau ! Ce serait pour elles une revanche appréciable contre un droit acquis de haute lutte par les mobilisations féministes.

Il n'y a donc pas un instant à perdre pour défendre le droit à l'avortement. Des contacts ont déjà été pris pour organiser la riposte future car, au-delà de la question du remboursement, c'est la libre disposition par les femmes de leur corps qui se trouve posée. Ce qu'il faut défendre, c'est le droit total à l'avortement, sans aucune restriction. Les forces féministes sont les premières concernées par cette bataille ; des collectifs unitaires doivent partout voir le jour. Les partis, les organisations syndicales et démocratiques devront participer activement à ce combat, pour faire échec à ces projets réactionnaires.

1976-1986

ILS FONT EXPLOSER L'APARTHEID

Le 16 juin aura lieu une grève générale en Afrique du Sud pour commémorer le dixième anniversaire des émeutes de Soweto. Après celle du 21 mars et surtout celle du 1er Mai, elle sera une nouvelle démonstration de force des masses noires sud-africaines.

Dixième anniversaire des émeutes de Soweto, jour de la grève générale en Afrique du Sud : Manifestation lundi 16 juin à 18 h 30 Métro Invalides.

A l'appel du MAA, du MRAP, de l'AFASPA, des organisations signataires de la Charte pour l'isolement total du régime d'apartheid (dont la LCR et les JCR sont signatrices) et des Rencontres nationales contre l'apartheid.

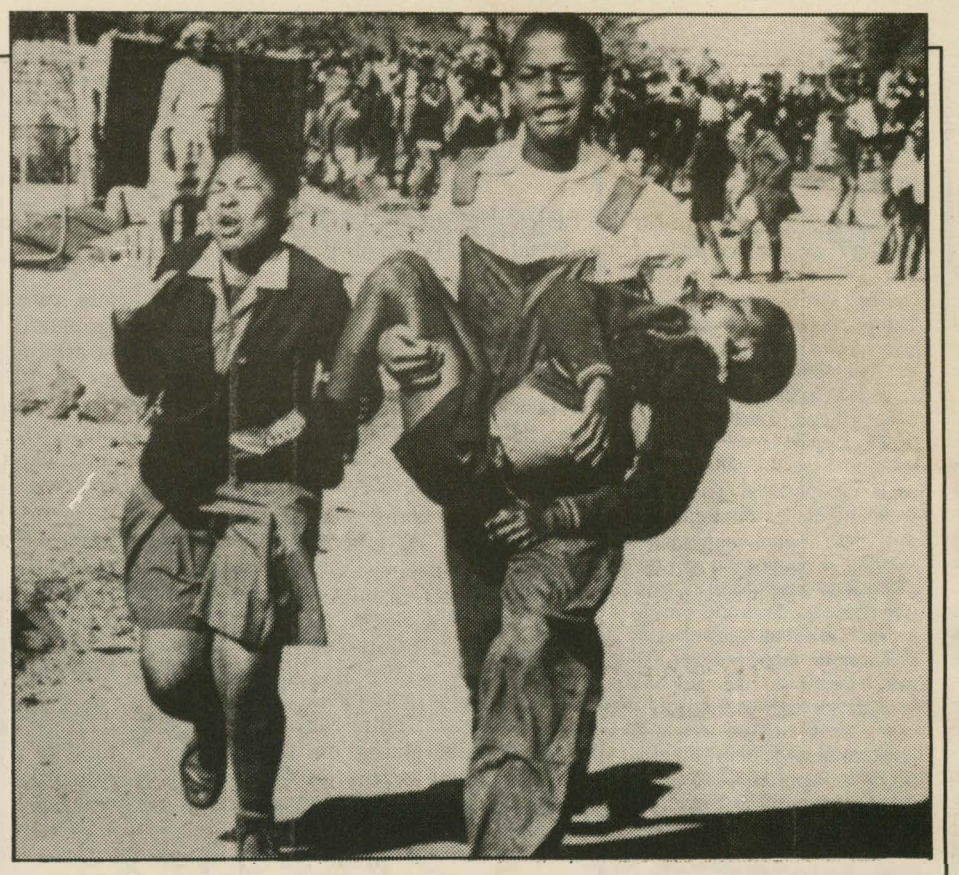

16 juin 1976 : l'explosion de Soweto. Hector Petersen tombe sous les balles de la police.

Hector Petersen devrait avoir vingt-trois ans cette année. Il n'aura jamais atteint cet âge parce que le 16 juin dans la matinée, alors qu'il manifeste avec ses camarades de lycée dans les rues, un policier le met en joue et appuie sur la détente. Hector Petersen est, à treize ans, le premier mort du soulèvement de Soweto.

Des Hector Petersen, il y en aura plusieurs centaines, plus d'un millier selon les sources d'opposition au régime. Ils seront tombés dans ce qui va faire éclater l'apparence : le mouvement de masse noir, que le régime pensait avoir enterré par les massacres de Sharpeville et Langa en 1960 et les procès de 1963, s'est réveillé et son rejet total de la société d'apartheid est plus déterminé que jamais.

Déjà les grèves de Durban, en 1973, marquaient la renaissance de la combativité ouvrière et devaient donner naissance au mouvement syndical indépendant. Mais dix ans après, l'esprit de Soweto est toujours dans les rues d'Afrique du Sud et pas une région du pays n'y échappe.

La crise dans laquelle se débat le régime d'apartheid a connu un nouvel approfondissement depuis 1984 et la tendance est toujours à son aggravation. L'effondrement du pouvoir n'est pas encore imminent, son appareil répressif n'est pas encore allé au bout de sa sauvagerie et il y aura encore des Hector Petersen. Mais de toutes parts les luttes progressent. Le degré d'organisation dépasse largement tout ce qui a pu exister auparavant.

Jamais la classe ouvrière n'avait disposé d'organisations aussi fortes. Le COSATU regroupe dix fois plus d'adhérents qu'en comptait le SACTU à la fin des années cinquante, et d'autres syndicats indépendants, AZACTU et CUSA, organisent plusieurs dizaines de milliers de travailleurs. Les syndicats indépendants représentent un capital d'éducation politique considérable pour l'émergence d'une direction ouvrière. Les fronts d'opposition regroupent un total de deux à trois millions de personnes. Les réformes à la Botha n'ont séduit qu'une mince couche de « Métis » et d'« Indiens ». L'ANC voit son influence s'accroître dans le pays.

Cependant, c'est peut-être la jeunesse noire d'Afrique du Sud qui symbolise la volonté d'en finir avec l'oppression. Le 17 mai 1976, les 1 600 élèves du lycée d'Orlando West, au cœur de Soweto, se mettent en grève et descendent dans la rue en criant qu'ils ne retourneraient pas en cours tant que l'enseignement en afrikaans leur serait imposé. Ce rejet de la langue des maîtres bœrs (Afrikaners) allait être le cri de ralliement des jeunes lycéens. A partir du 16 juin, et durant huit mois, les lycéens de Soweto seront en grève. Dès le mois d'août, le mouvement s'étend à la région du Cap, où la population noire est majoritairement classée « métisse » tandis qu'elle est classée « africaine » à Soweto, puis aux autres zones urbaines. A nouveau en août 1980, les lycéens « métis » dans un premier temps, occupent le devant de la scène en déclenchant un boycott massif.

Le nouvel élan qu'on connu les luttes de la jeunesse scolarisée date de 1984 avec le déclenchement d'un nouveau boycott scolaire. Au départ, les revendications comprenaient la suppression des châtiments corporels, la suppression de la limite d'âge de scolarisation (afin de permettre aux élèves les plus âgés de suivre jusqu'au bout un enseignement déjà de mauvaise qualité) et la reconnaissance des conseils représentatifs d'élèves.

Le boycott s'est poursuivi en même temps que s'ouvrait une discussion parmi les élèves, les parents et les enseignants, regroupés dans des structures communes (PTSA), sur l'opportunité de poursuivre indéfiniment le boycott scolaire.

Ce débat entre « éducation pour la libération » ou « éducation après la libération » fut au cœur de la première Conférence nationale sur la crise de l'éducation tenue à Johannesburg les 28 et 29 décembre 1985, à laquelle l'ensemble des sensibilités politiques participaient. La conférence se prononça finalement sur un appel au retour en classe pour le 28 janvier 1986. Ce retour est encore aujourd'hui partiel, même après la seconde conférence tenue à Durban le 29 mars dernier. Celle-ci confirma la consigne de retour en classe et ▶

Le déclenchement du boycott scolaire en 1984 donna un nouvel élan à la lutte de la jeunesse.

Les fronts d'opposition regroupent deux à trois millions de personnes.

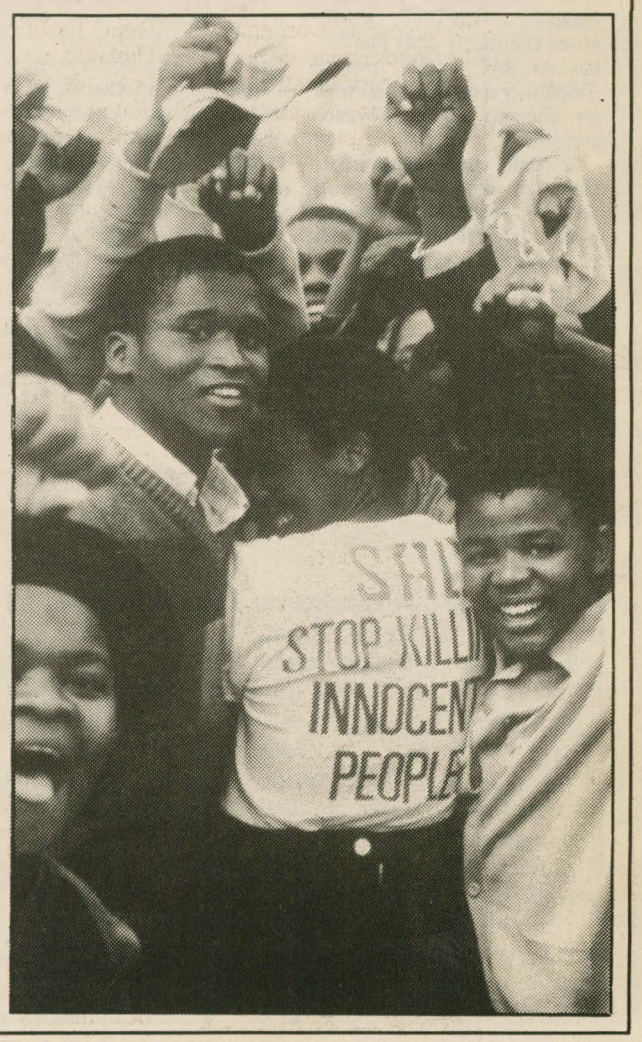

mit l'accent sur une campagne nationale pour une action de masse unie des organisations démocratiques et locales.

L'agitation qui persiste, les débrayages, s'ils reflètent la combativité et l'exaspération de la jeunesse scolarisée, sont surtout provoqués par la violence policière et les arrestations d'élèves et d'enseignants. A Atteridgeville, près de Pretoria, le ministère a fermé six écoles de ce township. Le 14 avril, la police disperse à coups de fouet et de gaz lacrymogène mille lycéens qui manifestent. Le 28 avril, vingt lycéens de Mannenberg, près du Cap, sont blessés par les sjamboks (fouets) de la police. A Bontheuwel, également dans la province du Cap, ce sont quarante élèves du lycée Arcadia qui ont eu le corps méthodiquement lacéré à coups de fouet. Ils protestaient contre la détention d'un de leurs enseignants.

Les écoles sont devenues ainsi, du fait même de l'apartheid, des lieux où les jeunes font l'apprentissage de ce qu'est ce système. Ils font aussi l'apprentissage de la lutte. C'est ainsi qu'un autre Hector Petersen connaîtra une autre Afrique du Sud débarrassée de toute oppression.

Jean-Jacques Laredo

QUI EST QUI

LES PRINCIPAUX PROTAGONISTES EN AFRIQUE DU SUD

Le paysage sud-africain n'a cessé de se modifier. Le développement des luttes s'accompagne d'un réalignement et de nouveaux regroupements qui font que le panorama en 1986 ressemble fort peu à ce qu'il était il y a dix ans. Rouge *vous aide à vous y retrouver.*

DANS LE CAMP DU MOUVEMENT DE LIBERATION

☐ **ANC (Congrès national africain).** Créé en 1912, il regroupe à l'origine des représentants des chefferies africaines dans une démarche pétitionnaire vis-à-vis de la couronne britannique. Le mouvement élargira sa base sociale au travers de campagnes de masse. En 1955, à Kliptown, est adoptée la Charte de la liberté, programme de revendications nationales démocratiques pour une Afrique du Sud débarrassée de l'apartheid, par le Congrès du peuple. Celui-ci réunissait autour de l'ANC le Congrès indien d'Afrique du Sud, le Congrès du peuple métis, le Congrès des démocrates (blanc)[1] et le Congrès sud-africain des syndicats (SACTU).

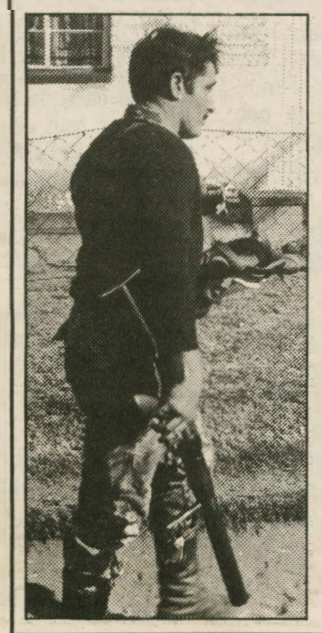

En 1960, à la suite des massacres de la police à Sharpeville et Langa, l'ANC va être interdit, de même que les principales autres formations anti-apartheid. La branche militaire Umkhonto we Sizwe (« Fer-de-lance de la nation ») déclenche la lutte armée en 1961. D'abord rurale, puis urbaine, cette activité militaire, en dehors de quelques attentats particulièrement spectaculaires, vise à démontrer la présence de l'ANC dans le pays plutôt qu'à menacer directement la survie du régime. Elle correspond à une analyse de la situation intérieure de l'Afrique du Sud qui ne voit pas l'espace pour un travail de masse non clandestin. Cela explique le retard de l'ANC à se tourner vers le travail syndical dans les années soixante-dix et l'émergence d'un pôle de syndicalistes combatifs qui ne se reconnaissent pas dans les conceptions stratégiques de l'ANC.

Aujourd'hui, l'ANC, toujours illégal mais pour combien de temps encore, est sans conteste la force dominante dans le pays. Son audience intérieure regroupe un spectre politique allant de la sensibilité nationaliste bourgeoise jusqu'à des courants marxistes, essentiellement dominés par le PC également illégal, coulé dans le moule stalinien. Personne ne saurait dire sérieusement aujourd'hui l'évolution et la dynamique de chacune de ses sensibilités si l'ANC se trouvait demain confronté à un réglement pacifique, au sujet duquel des contacts ont commencé, et à l'épreuve du pouvoir.

☐ **UDF (Front démocratique uni).** Lancé en août 1983, il regroupe plusieurs centaines d'associations à travers le pays sur une base d'affiliation collective, d'abord contre les réformes constitutionnelles de Botha, puis comme front permanent anti-apartheid. Reprenant à son compte les références de l'ANC (Charte de la liberté), l'UDF apparait comme un cadre légal dans lequel ce courant travaille aujourd'hui. Mais ce front inclue une palette de sensibilités qui vont de libéraux blancs aux jeunes Noirs des townships qu'on appelle « les camarades » en passant par les églises noires.

☐ **National Forum Comitee (Comité du forum national).** Autour de trois rencontres, dont la première s'est déroulée à Pâques 1983, s'est affirmé un pôle rival de l'UDF, bien que moins important numériquement. Le National Forum ne fonctionne pas par affiliation mais par soutien d'organisations à ces réunions. Les points de clivage avec l'UDF portent à la fois sur les perspectives — le NFC se donne pour but une Azanie (Afrique du Sud) socialiste, tandis que l'UDF se bat pour l'instant sur celle d'une Afrique du Sud débarrassée de l'apartheid, sans plus de précisions — et sur la composition de la direction — noire pour le NFC qui perpétue ainsi l'héritage de la « conscience noire », incluant des blancs —, débat qui se retrouve dans le mouvement syndical.

☐ **COSATU (Congrès des syndicats sud-africains).** Lancée le 1er novembre 1985, cette « superfédération » regroupait à cette date 500 000 adhérents et en compterait aujourd'hui 650 000. Elle résulte de la fusion de trois composantes : les syndicats de la FOSATU et les autres « syndicats unitaires », caractérisés par leur attachement à l'activité propre de la classe ouvrière — ce qui leur a fait rejeter l'adhésion à l'UDF ; le NUM, syndicat des mineurs fort de plus de 100 000 adhérents, qui a quitté la fédération à laquelle il appartenait, le Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (CUSA) qui est affilié, ainsi que le Conseil azanien des syndicats (AZACTU), au NFC ; enfin, les syndicats généraux — non organisés sur une base d'industrie — affiliés à l'UDF. Ces derniers, minoritaires, sont actuellement surreprésentés dans les instances nationales dirigeants du COSATU pour l'instant paritaires. L'avenir dira si le rapprochement constaté entre les directions de l'UDF et du COSATU atteste d'un nouvel équilibre politique au sein de ce dernier.

☐ Il faut enfin citer d'autres organisations, regroupements politiques (comme le **New Unity Movement**, la **Cape Action League** ou **Action Youth**), culturelles ou sportives (comme le **SACOS**, Conseil sud-africain des sports, organisant les sportifs sur une base non raciale et anti-apartheid) et une multitude d'organisations locales de résidents, de parents...

LES PARTIS DE LA CLASSE DIRIGEANTE

☐ **Parti national.** Au pouvoir depuis 1948, il a été l'architecte de l'apartheid. Aujourd'hui, Botha se trouve dans cette contradiction d'être le général en chef de la répression et le chef du seul parti crédible aux yeux de la classe dirigeante pour « réformer » l'apartheid — autant dire pour préserver le capitalisme en Afrique du Sud. Le PN, qui représente environ 60 % de l'électorat blanc, se trouve ainsi en butte aux critiques tant des libéraux que des ultras.

☐ **PFP (Parti fédéral progressiste).** Il représente les secteurs libéraux du patronat sud-africain et une force de pression pour des réformes du point de vue des principaux pays impérialistes. Son influence électorale est d'environ 20 % des Blancs.

☐ **AWB (Mouvement de la résistance afrikaner), Conservative Party, Herstigte Nasionale Party.** Ces trois organisations d'extrême droite afrikaner ont un point commun : leur farouche opposition aux moindres réformes de l'apartheid. Les deux dernières sont des scissions du Parti national. Quant à la première, dirigée par un ancien policier, Eugène TerreBlanche (sic!), elle est la plus militante et s'oppose physiquement aux meetings du PN. Son emblème est une swastika à trois branches dans un rond blanc sur fond rouge. Ça ne vous rappelle rien ?

LES COLLABOS

☐ **Inkhata.** Désigne le mouvement tribaliste zoulou de Mangosutho Gatsha Buthelzi, chef du bantoustan KwaZulu. Se proclamant adversaire de l'apartheid, ce partisan avoué du capitalisme a spécialisé son mouvement dans l'agression des militants progressistes et du mouvement de masse. Il a lancé le 1er Mai le Syndicat uni des travailleurs d'Afrique du Sud (UWUSA) dont les dirigeants sont... des businessmen zoulous !

Pour terminer, citons pour mémoire au rayon des collabos, le **Parti travailliste** (métis) et le **Parti national du peuple** et **Solidarité** (indiens) qui participent au Parlement à trois chambres séparées mis en place en 1984 par le régime.

1. Les lois d'apartheid classent la population en quatre catégories : « Blancs », « Africains », « Métis » et « Asiatiques ».

MEXIQUE. CHRONIQUE D'UNE COUPE ORDINAIRE

FETE TRAGIQUE...

Au Mexique, Mundial ou pas, ce sont toujours les mêmes qui sont hors-jeu.

Pour la défense des droits de l'homme, pour retrouver les disparus, rassemblement devant l'ambassade du Mexique, 9, rue de Longchamp. Rendez-vous 17 h 30, métro Iéna. A l'appel du Comité Mexique et d'autres ONG.

☐ **De notre correspondant**

L'explosion de joie et de délire qui a secoué la ville de Mexico après la victoire sur la Belgique a quelque chose de désespéré : c'est la réaction d'un peuple soumis à une austérité d'une effarante violence. Encore sous le coup du tremblement de terre, il a, pour un jour au moins, l'impression de ne pas être dans le camp des perdants.

Mais la parenthèse du Mundial ne peut suffire à faire oublier combien l'existence est dure dans cette ville monstre où *« la vida no vale nada »*. Très exactement, une journée de travail vaut depuis peu 2 065 pesos, 27 francs au change actuel, pour celui qui a la chance de toucher le salaire minimum. Tout le monde sait aussi que ce n'est pas assez pour vivre décemment. Cela n'empêche pourtant pas le gouvernement d'en réajouter en supprimant les subventions du pain, du lait, de la tortilla, en augmentant les tarifs publics et les impôts locaux.

Et pourtant, ceux qui touchent le minimum ne sont pas les plus défavorisés. Car ce qui frappe le regard dans la rue, c'est l'abondance d'une main-d'œuvre sans emploi, sans qualification. La ville de Mexico a connu une croissance vertigineuse. Elle compte aujourd'hui environ dix-sept millions d'habitants (soit dix fois plus qu'en 1940), avec l'arrivée de femmes, d'hommes, de familles entières, chassées de la campagne par la misère et la faim. Ils s'entassent dans les *« ciudades perdidas »*, ces bidonvilles qui ceinturent la ville, et contribuent à lui donner sa physionomie sociale particulière. Dans ce domaine, les statistiques sont difficiles, mais il est probable que les salariés « réguliers » et plus encore le prolétariat industriel forment une minorité dans cette agglomération, où se concentre pourtant près de la moitié de la production industrielle du pays.

« Ce qui frappe le regard dans la rue, c'est l'abondance d'une main-d'œuvre sans emploi, sans qualification. »

Aux feux rouges se pressent vendeurs de chewing-gum, de peluches, de journaux, des cracheurs de feu. Des enfants sautent sur les capots des voitures pour nettoyer le pare-brise et empocher une pièce. Partout on rencontre du personnel de surveillance, plus ou moins déguisé en policiers, souvent armé, et chargé de protéger tel magasin de cassettes-vidéo ou telle boutique de vêtements. Tout immeuble résidentiel dispose de concierges et de veilleurs de nuit qui entrent et sortent les voitures. Dans les restaurants chics, c'est pareil.

Sur le « zocalo » (la place centrale), s'alignent chaque jour électriciens et plombiers attendant de se faire embaucher à la journée (et en dessous du minimum). A la caisse des supermarchés, des enfants empaquètent les achats. A chaque coin de rue attend un cireur de chaussures. Même les gigantesques dépôts d'ordures sont habités et exploités par les *« pepenadores »* qui trient et revendent ce qui est récupérable.

Dans les administrations et les entreprises existent aussi quantité de postes de travail qui relèvent souvent de la domesticité. En effet, le coût de la main-d'œuvre est particulièrement bas (les salaires représentent ici 25 % du produit national, contre 65 % en France par exemple). Et des foules de chômeurs attendent aux portes...

A côté d'une frange de privilégiés qui vivent et se comportent en véritables seigneurs, l'immense majorité de la population mexicaine n'en peut plus d'épreuves et de sacrifices. De ce point de vue, le Mundial est une fête, mais une fête tragique. Une question non formulée reste en suspens pour tout le monde au Mexique : quelle sera la prochaine catastrophe ?

Eric Michelot

« Ce que j'ai appris, là-bas ça peut servir à quelque chose. »

NICARAGUA

PARTIR EN BRIGADES...

Dans quelques jours, six jeunes, ouvriers et techniciens d'Air France et d'Air Inter partiront en brigade pour le Nicaragua. Trois d'entre eux nous ont expliqué leurs motivations.

En liaison depuis plus d'un an avec Aeronica (la compagnie aérienne du Nicaragua), le comité de solidarité d'Orly a organisé une expérience originale. Pendant quinze jours, ces jeunes feront partager leur expérience aux ouvriers d'Aeronica. Eric est militant du PCF, Alain et Franck « ne font pas de politique, mais... ». Sur place, ils vont rejoindre Joël, un militant de la LCR, parti quelques jours plus tôt.

☐ *Qu'est-ce qui pousse des jeunes à prendre ainsi sur leurs congés, même si pour eux le prix du voyage n'est que de sept cents francs, du fait de leur emploi à la compagnie ?*

Alain – Je me sens assez humain, et le mouvement en cours là-bas me semble aller dans le bon sens. Le boulot que je fais ici, ce n'est pas trop mon truc. Mais j'ai l'impression que ce que j'ai appris, là-bas ça peut servir à quelque chose.

Franck – Pour moi, le Nicaragua, c'est un pays du tiers monde qui cherche à s'en sortir par ses propres moyens, c'est ce qui est important.

Eric – Je suis assez porté sur les problèmes du tiers monde. Mais je ne veux pas m'engager dans des mouvements inefficaces à long terme, comme aller en Ethiopie, par exemple. Aller là-bas, apporter de la bouffe et des médicaments, c'est bien, mais qu'est-ce qui en restera dans six mois... Rien n'aura changé !

Au Nicaragua, c'est différent. Ils se sont sortis de la merde en renversant leur dictateur. Là on peut apporter une aide efficace en harmonie avec un gouvernement que les gens se sont choisis. Et puis, c'est important de populariser une révolution qui montre qu'il existe des possibilités de s'en sortir sans forcément adhérer à un bloc, de prouver qu'on peut faire le socialisme sans autoritarisme.

Et puis soutenir le Nicaragua, c'est soutenir le seul espoir des gens contre l'impérialisme. On leur apporte aussi un soutien moral. C'est un réconfort pour eux de voir des gens venir d'Europe pour les soutenir, malgré les médias qui les massacrent.

Alain – Il ne faut pas que ça s'arrête là. J'espère que d'autres suivront. Je ne fais pas de politique, mais je n'aime pas les Américains. Certains lèvent le poing tous les jours, moi je lève un petit poing en allant là-bas.

Franck – J'avais lu des bouquins de Guevara et de Castro sur Cuba. Pour moi, le Nicaragua, c'est un peu Cuba vingt ans après : le même blocus, les mêmes problèmes.

☐ *Comment cette brigade s'est préparée à Air France ?*

Eric – Le comité s'est créé il y a un an. L'un de nous, en allant au Nicaragua, a rencontré des gars d'Aeronica et s'est engagé à monter une brigade spécifique.

Alain – On a fait une expo. On a aussi sorti un journal qui doit nous permettre de ramasser de l'argent.

Eric – Frères des hommes nous a fourni soixante-dix kilos de médicaments, et nous devons aussi amener des fringues.

☐ *Quelles sont les réactions des gars autour de vous, quand vous leur dites que vous partez ?*

Alain – Pas mal nous prennent pour des tapés. Les vacances, c'est sacré. Ils se demandent ce qu'on va faire là-bas !

Franck – Pour eux, là-bas, c'est d'abord la guerre.

Alain – Ils nous disent : « Pourquoi ne pas faire des choses en France ? », mais souvent ce sont les mêmes qui ne font rien en France non plus !

Franck – La première fois que j'en ai parlé à table, j'ai rencontré du scepticisme. Mais ce qui compte pour moi, c'est le contact humain. Ne pas faire du tourisme de cartes postales, mais rencontrer des gens, être avec eux. Et puis si le Nica se casse la gueule, ça va casser tous les mouvements qui veulent se battre contre les dictatures.

☐ *Brigades, brigades : ça évoque quoi pour vous ?*

Frank – J'ai un oncle qui a fait les brigades en Espagne en 1936. C'est resté quelque chose de très important dans la famille...

Alain – Ma mère est Espagnole, et mes grands-parents ont dû fuir l'Espagne à la fin de la guerre civile...

Propos recueillis par Raphaël Duffleaux

BELGIQUE

GREVES ET BROUILLARD

La FGTB appelle à la grève les 13 et 20 juin. Deux journées d'action qui suffiraient à faire tomber le gouvernement si seulement les chrétiens appelaient aussi. La bataille pourtant n'est pas perdue d'avance.

Le 31 mai, à Bruxelles.

Dans les rues de Bruxelles, le 31 mai, 200 000 personnes réclamaient spontanément le départ du gouvernement. Drapeaux verts du syndicat chrétien[1] s'emmêlant aux drapeaux rouges de la Fédération générale des travailleurs, la centrale socialiste, l'unité était dans la rue. La combativité aussi. 200 000 personnes à Bruxelles, cela ferait, faut-il le rappeler, plus d'un million de travailleurs à Paris.

Les signes de radicalisation de la classe ouvrière belge se multiplient depuis le début des grèves. Certaines régions comme le centre, autour de La Louvières, ou plus au sud, du côté de Maubeuge, connaissent une situation de grève générale depuis plus de quinze jours. Les manifestations de rue se succèdent, des mini-barricades surgissent au milieu des chaussées. L'arrêt de travail est total et les travailleurs s'auto-organisent, bouleversant les structures traditionnelles des syndicats.

Le 31 mai, dans la rue, on exigeait l'unité syndicale.

Radicalisation rapide

« Il est cependant extrêmement difficile, explique François, un camarade du Parti ouvrier socialiste, la section de la IVe Internationale, *d'avoir une vision globale de ce qui se passe dans l'ensemble du pays. La caractéristique principale du mouvement est d'être chaotique, inégal, mieux, spasmodique. »* Ces réserves faites, la prise de conscience des travailleurs belges semble une valeur à la hausse : témoin les militants chrétiens de la CSC qui sont de plus en plus nombreux à rejoindre la FGTB.

Depuis le début des grèves, la CSC n'a pas le beau rôle. Le gouvernement Martens est dominé par les sociaux-chrétiens ! Les marges de manœuvre de la centrale chrétienne sont donc faibles. Pour l'instant son choix est de discuter avec le gouvernement. Elle a publié, fin mai, dix-sept objections au plan d'austérité, dix-sept objections qui ne suffisent plus à un grand nombre d'ouvriers des syndicats chrétiens dont l'exaspération se mesure dans tous les secteurs.

Cela dit, en Belgique, les travailleurs ont des habitudes. Régulièrement, tous les deux ans, ils réarment contre les plans d'austérité des gouvernements. Régulièrement aussi, le potentiel de combativité reste un potentiel. Ainsi, le lendemain du 31 mai, les drapeaux étaient repliés, et les salariés rentraient dans les entreprises. Le mouvement ne débouchait pas. *« Il aurait fallu,* explique François, *convoquer des congrès extraordinaires dans les régionales, dans les centrales, des congrès qui appellent à la grève générale. C'est ce que nous avons défendu dans le mouvement syndical, et dans certains secteurs de l'appareil. C'est également ce que certaines directions régionales ont proposé d'elles-mêmes. »* La hiérarchie n'a pas suivi.

Quel débouché ?

Mais les tergiversations des directions nationales ne suffisent pas à expliquer les piétinements du mouvement ouvrier. Certes, les directions de la CSC et de la FGTB n'ont, jusqu'à présent, pas voulu pousser trop loin le bouchon. Mais les débouchés politiques de la radicalisation sont faibles. Il n'existe pas d'alternative à la coalition des sociaux-chrétiens et des libéraux au gouvernement. Le problème concerne tout particulièrement le camp socialiste. Ni la direction nationale de la FGTB ni celles des PS wallon et flamand ne souhaitent en effet lier la mobilisation et la question du gouvernement.

Pendant que les directions hésitent, la majorité des travailleurs, elle, trépigne. François nous le confirme : *« Jamais dans l'histoire du mouvement ouvrier belge, la perte de prestige des syndicats n'a été aussi forte. Cette perte de prestige ouvre la porte à toutes sortes de prises de conscience. Elle favorise l'émergence, dans certains cas, de formes auto-organisées. Mais en même temps, elle affaiblit l'ensemble du mouvement syndical. »* Les travailleurs n'ont pas la force de prendre eux-mêmes la relève. En clair, c'est la sanction d'une absence de gauche syndicale organisée et cohérente.

Mais le mouvement affronte d'autres difficultés. Depuis le début des grèves, les avant-postes de la lutte se trouvent dans les mains du secteur public. Pourtant, c'est une évidence, l'austérité de Martens concerne tout autant le privé. Depuis 1974, celui-ci a perdu 240 000 emplois. Il rassemble aujourd'hui 800 000 personnes sur une population active totale d'un peu plus de trois millions de personnes. Martens n'a évidemment pas pour priorité de stopper cette hémorragie. Au contraire.

Les centrales ont beau le savoir, leur ligne n'est que tergiversations. Depuis le début de l'année, FGTB et CSC négocient, avec la Fédération des entreprises belges, le renouvellement des conventions collectives. Ordre du jour pour l'équivalent de notre CNPF : introduire la flexibilité. Les syndicats se contentent de vouloir limiter les dégâts. Cela a débouché, en début d'année, sur la signature d'un « pré-accord », permettant aux patrons de jouer sur l'illusion que le privé n'est pas à la même enseigne que le public.

Les chefs de la FGTB ont fini, malgré tout, par percevoir les dangers de cette situation. Ils se sont souvenu qu'en 1983, malgré les grandes grèves, ils n'avaient pu obtenir la moindre miette du gouvernement, faute précisément d'extension au privé. L'échec est d'ailleurs resté en travers de la gorge de beaucoup de syndicalistes, même parmi les plus droitiers. Début avril, la FGTB a donc lancé une campagne de sensibilisation, en direction des grandes entreprises. Mais il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions, il faut aussi de bons mots d'ordre. Et choisir de mobiliser sur le thème de la solidarité avec le public n'est pas le plus payant. Résultat, seuls des bastions comme la métallurgie ou les mines se sont retrouvés dans la rue.

La clé du succès

Il existe bien une réelle volonté d'en découdre. Reste que le public ne continuera pas longtemps à jouer les locomotives, comme l'écrit *la Gauche*, l'organe du POS, si les wagons du privé ne suivent pas. On rejoint ici le deuxième obstacle à une mobilisation efficace : l'absence de front commun syndical. Pour le moment, l'unité syndicale totale n'a existé qu'une fois depuis le début des luttes. C'était le 6 mai. Depuis toutes les « journées d'action » ont été appelées séparément et de façon inégale, par la FGTB et la CSC.

Le prochain rendez-vous de lutte est pour l'instant organisé par la seule FGTB. Ce seront les grèves du 13 et 20 juin. Il ne s'agit plus de grève générale mais de mouvements tournants. Les provinces sont appelées à débrayer le 13 et passeront le relais à d'autres régionales le 20.

En même temps, le 6 juin, la centrale socialiste a entamé avec le gouvernement et aux côtés de la CSC, une série de discussions. Celles-ci devraient durer une quinzaine de jours. Dans ce contexte, l'enjeu des grèves appelées de la FGTB est double. Il s'agit de maintenir la pression sur le gouvernement mais aussi sur la CSC qui, à moins d'un an des prochaines élections professionnelles, doit se montrer un minimum combative auprès des travailleurs. Pour enrayer la fuite de ses militants vers la FGTB, la CSC a déjà un peu battu en retraite. Elle n'appelle pas aux grèves des 13 et 20 juin mais rassure ses bases, en acceptant à l'avance de rembourser ceux qui cesseront le travail. *« On est pour l'instant dans la plus grande confusion,* conclut François, *mais il s'en faudrait de peu que le retour au front commun syndical s'opère. Et aujourd'hui deux journées d'action en front commun suffiraient à faire tomber l'équipe Martens. Résultat, nous n'avons jamais été aussi loin de la grève générale et en même temps aussi proches de la chute du gouvernement. »* Un beau paradoxe !

Flora Chénetier

1. La FGTB, la centrale socialiste, regroupe environ un million d'adhérents. La Confédération des syndicats chrétiens revendique, elle 1,3 million de membres.

FECONDITE : PLANIFIER, CHOISIR

Surpopulation dans les pays du tiers monde, dénatalité en Europe de l'Ouest, la planification familiale est un enjeu majeur de la fin du siècle.

De 1974 à 1984, la population mondiale a augmenté de 23 % alors qu'on a assisté à une dégradation sans précédent de l'environnement (déboisement, dégradation des sols, désertification). Soixante-deux pays, situés dans le tiers monde, considèrent que leur fécondité est trop élevée, et qu'elle compromet leur développement socio-économique. Ils ont déjà pris des mesures tendant à la réduire. Ainsi la Chine a connu un succès sans précédent de sa politique de restriction des naissances (54 % de baisse en dix ans)[1]. Mais dans le reste du tiers monde, le taux d'accroissement n'a pratiquement pas diminué, car la baisse de la fécondité, quand elle a été enregistrée, a été compensée par la poursuite de la baisse de la mortalité. C'est pourquoi les gouvernements de ces pays-là considèrent que la régulation des naissances est non seulement un droit individuel indispensable au bien-être familial, mais aussi un moyen sur le plan collectif d'alléger les pressions démographiques là où elles s'exercent trop fortement.

Par contre, en Europe, et en Amérique du Nord, les gouvernements s'inquiètent de la baisse du taux de fécondité. Les démographes s'attendent en effet à ce que la population d'Europe double en 115 ans, alors qu'ils comptent 27 pour l'Amérique latine, 30 pour l'Afrique, 31 pour l'Asie, et une moyenne de 35 pour le monde entier. Certains tentent d'attribuer cette dénatalité relative des pays développés à l'utilisation des moyens contraceptifs plus efficaces (pilule, stérilet), et à la légalisation de l'avortement.

Il convient d'observer en premier lieu que les législations qui ont légalisé la contraception puis l'avortement ont été adoptées après le début de la baisse de la fécondité. Dans tous les pays d'Europe occidentale, celle-ci a commencé en 1965, alors que la loi française sur la contraception est de 1967 et n'a guère été appliquée avant 1971, et que la loi sur l'avortement date de 1967 en Angleterre, de 1975 en France, de 1976 en RFA. D'autre part, la baisse rapide de la fécondité s'achève dans la plupart des pays vers 1975-1976, au moment où certains d'entre eux légalisaient l'avortement. Par ailleurs, il paraît clair que dans ces pays développés — et ce n'est pas le moindre de leurs privilèges —, de plus en plus ne naîtront à l'avenir que des enfants exactement désirés. Ce qui signifie que le relèvement de la fécondité ne saurait résulter que de l'augmentation du désir d'enfants : l'idée selon laquelle on pourrait tirer quelque bénéfice démographique d'un retour à des législations restrictives, notamment en matière d'avortement, est tout à fait illusoire, même à très court terme[2].

Les femmes doivent pouvoir maîtriser les orientations des politiques démographiques.

Pourtant, c'est cette illusion qui sert de support à une campagne réactionnaire contre le « droit de choisir » pour les femmes. Le virage à 180° qu'a opéré le gouvernement américain à la dernière Conférence mondiale de la population à Mexico en 1984 est à ce titre parfaitement éclairant. Auparavant, la Maison-Blanche exhortait les pays du tiers monde afin qu'ils mènent une politique stricte de planification familiale et de restrictions des naissances, n'hésitant pas à soutenir les programmes de stérilisation forcée des populations, et la diffusion de la pratique des avortements. Or, en 1984, faisant volte-face, les Etats-Unis ont réduit le rôle du facteur démographique dans les stratégies de développement. Ils ont critiqué sévèrement la planification excessive des économies, étendue à l'avortement, à la stérilisation forcée et à d'autres mesures coercitives de planification des naissances qui aboutissent au « dérèglement des mécanisme naturels » commandant l'évolution démographique. Ils ont prôné une solution « naturelle » d'équilibre entre les populations et les ressources, à une époque où les disponibilités alimentaires du tiers monde sont de plus en plus rares, la sécheresse et le désert plus étendus, le sous-emploi plus important. C'est avec ce cynisme que s'exprime, dans le domaine démographique, le « libéralisme » reaganien.

Selon un rapport récent des Nations unies[3], le taux d'utilisation de la contraception parmi les couples d'âge fertile avait atteint en 1980-1981 45 % dans le monde entier, avec des chiffres de 68 % pour les pays développés et 38 % pour le tiers monde. Ce dernier présentait d'importantes différences régionales (de 69 % en Asie de l'Est à 11 % en Afrique), et on y notait un recours élevé à la stérilisation. La stérilisation volontaire représente près du tiers de la pratique contraceptive mondiale. En 1984, 256 millions de couples pratiquaient la contraception[4]. Dans les pays en voie de développement, pour que le taux de fécondité baisse, selon les projections des Nations unies, il faudrait qu'à l'échelle mondiale, en l'an 2000, 56 % des couples en âge de procréer pratiquent la contraception, 68 % en 2015.

Mais il est impossible d'affirmer si ces accroissements se produiront ou non. Les progrès récents du développement des pratiques contraceptives en Amérique latine, en Asie, et même en Afrique, incitent à l'optimisme ; encore faudra-t-il que se développent rapidement des services de planification familiale dans ces pays, de telle manière que les femmes elles-mêmes puissent prendre leur avenir en main. Les féministes des pays développés ont entamé depuis plusieurs années un débat sur les différentes pratiques contraceptives : certaines critiquent la contraception « dure », en préconisant des méthodes douces autogérées comme l'utilisation du diaphragme, tandis qu'un tiers des Québecoises en âge de procréer sont stérilisées volontairement (ligature des trompes, ablation des ovaires et de l'utérus). Dans les pays du tiers monde, c'est encore à la stérilisation forcée et à des politiques antinatalistes coercitives, comme en Chine, que les femmes sont confrontées. Elles doivent acquérir les moyens d'imposer leurs solutions

Il y a environ trente à cinquante-cinq millions d'avortements annuels dans le monde. Il n'existe pas de statistiques sur le nombre d'avortements clandestins. Mais le statut légal de l'avortement varie considérablement d'un pays à l'autre. 20 % de la population mondiale vit dans des pays où l'avortement est tout à fait illégal ou n'est permis que pour sauver la vie de la femme. 19 % vit dans des pays qui permettent l'avortement pour des raisons médicales larges, judiciaires (viol, inceste) et eugéniques (malformations fœtales). 61 % vit dans des pays où l'avortement est autorisé, soit sur requête de la femme, soit pour des motifs de détresse. Dans les débats de Mexico, seule la Suède a adopté une position de défense de l'avortement légal avec les services gratuits de planning, *« pour éviter aux femmes les conséquences dangereuses et dégradantes de l'avortement clandestin »*.

Le droit de choisir « un enfant quand je veux, si je veux » est loin d'être un acquis définitif dans le monde. Si un tel mot d'ordre, surgi en Occident, n'est pas transposable tel quel dans la majorité des pays du monde actuel, il est vital que partout ce soit les femmes qui puissent maîtriser les orientations des politiques démographiques.

Natacha Brink

Dans le tiers monde, les femmes sont aussi victimes du libéralisme reaganien.

1. Dans les villes chinoises, un couple ne peut avoir qu'un seul enfant. Dans les campagnes, on demande à chaque couple de n'avoir qu'un seul enfant : la naissance d'un deuxième enfant doit être approuvée. Pas de troisième enfant.
2. Voir « L'avortement légal en France et la question de son incidence démographique », *Problèmes économiques*, n° 1 945, octobre 1985.
3. Rapport de Cynthia Lloyd, de la division des études de populations des Nations unies, in *la Planification dans le monde*, publié par le MFPF, décembre 1985.
4. En France, parmi les femmes en âge de procréer, 25,36 % utilisent la pilule contraceptive et 13,3 % ont un stérilet, en 1983. Il y avait 250 000 avortements effectués par an, dont, estime le MFPF, 9 000 avortements illégaux.

Des nazis ordinaires...

On croit souvent que les anciens nazis ne sont plus qu'une poignée d'exilés. C'est oublier ceux qui, ayant échappé aux épurations, peuplent les élites occidentales. A l'occasion de l'élection de Kurt Waldheim, nous avons rencontré Serge Klarsfeld, président des Fils et Filles des déportés juifs de France, et avocat connu pour ses campagnes contre l'impunité des criminels du IIIe Reich.

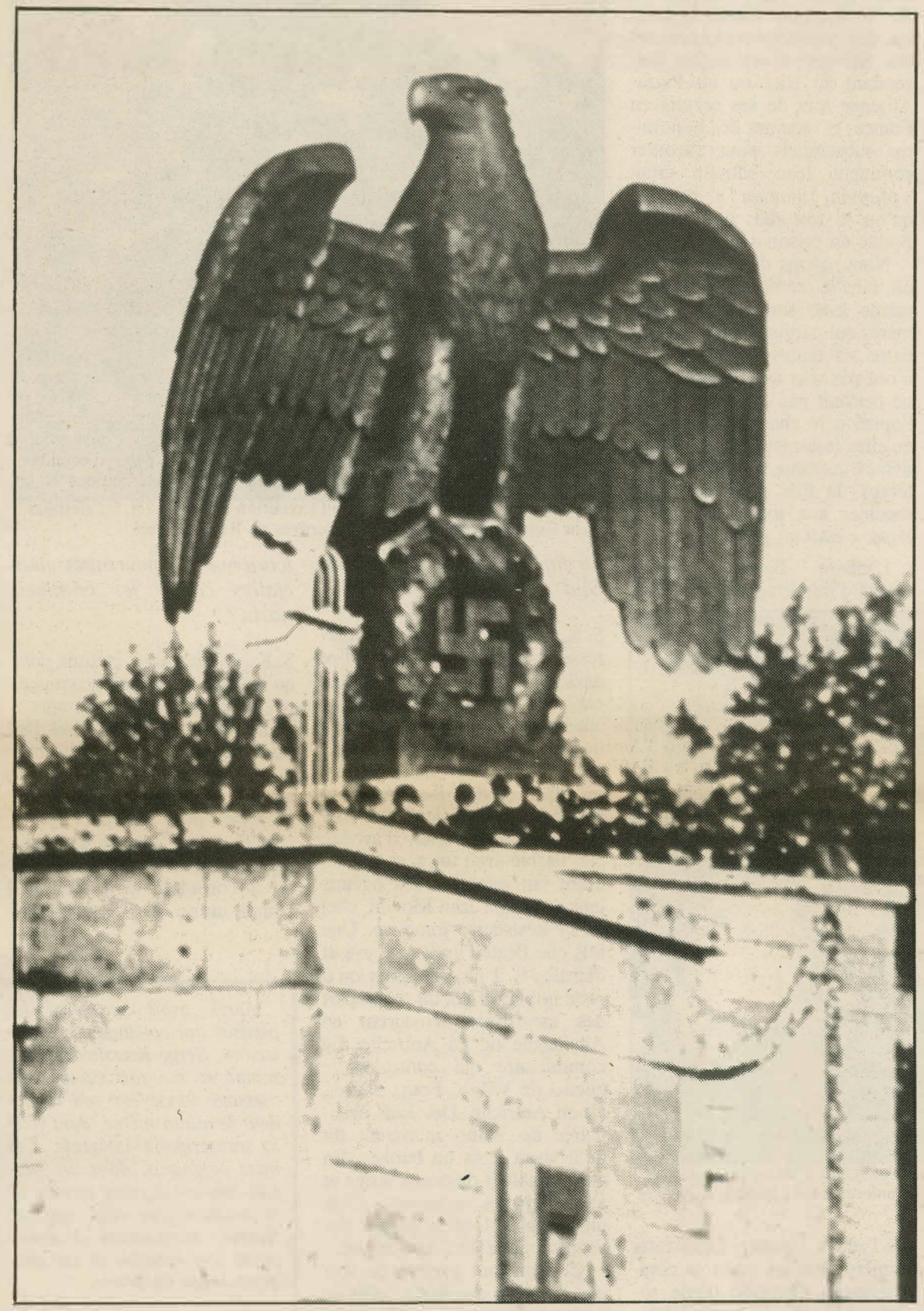

☐ *L'affaire Waldheim vient d'apporter une nouvelle preuve que les criminels nazis se portent bien, plus de quarante ans après la guerre. Pouvez-vous nous rappeler comment se sont déroulées les poursuites contre eux au lendemain de 1945 ?*

Serge Klarsfeld – La poursuite judiciaire des criminels nazis dépend maintenant de chaque pays et de l'opinion publique internationale. Il n'existe plus d'autorité, comme après la guerre les tribunaux militaires interalliés. La guerre froide a mis fin à cela. Mais déjà, à cette époque, certains criminels nazis furent jugés par des cours nationales civiles ou militaires. Depuis le milieu des années cinquante, les poursuites sont laissées à l'appréciation de chacun des pays concernés.

Les années cinquante ont été les années de la guerre froide, et durant ces années on a vu des gens de la Gestapo en Allemagne arrêter des gens qui étaient à Mauthausen ou Buchenwald et les remettre en prison parce qu'ils étaient communistes. Je suppose de même que du côté soviétique, où il y avait moins de criminels – du fait que les criminels nazis s'en étaient pris aux communistes –, on utilisait les « compétences ». On sait aussi que les services secrets en Allemagne ont été reconstitués par des gens sortis de prison.

Les derniers procès de criminels nazis ont eu lieu, en France, vers 1954 avec celui de Oberg et Knochen, chefs de l'appareil policier nazi en France. A la même époque, il y eut une forte immigration anticommuniste en provenance des pays de l'Est et un certain nombre de personnes impliquées dans des crimes de guerre sont ainsi passées en Occident.

Au début des années soixante, tout fut relancé avec le procès Eichmann, qui frappa l'opinion internationale. L'Office central de recherche des criminels nazis à Ludwigsburg reçut une nouvelle impulsion permettant de relancer les procès, l'Allemagne elle-même était devenue compétente dans ce domaine depuis 1949. Les instructions furent longues et beaucoup se terminèrent par des non-jugements. Parfois aussi les accusés étaient malades. Mais, finalement, la justice allemande a fait un travail assez remarquable et permis la connaissance historique de la « solution finale ».

En Autriche, la justice a cessé, dès la fin des années soixante, les poursuites contre les criminels nazis. Pendant des années, nous avons dû batailler, ma femme Beate et moi, faire des manifestations illégales et même aller en prison en Allemagne, rassembler des gens pour obtenir le jugement des principaux responsables de la « solution finale » en France. Cela aboutit au procès de Kurt Lischka qui mobilisa particulièrement la communauté juive.

« Que Rudolf Hesse meurt en prison, c'est un très bon symbole. C'est montrer l'immensité du crime que de prendre des mesures exceptionnelles. »

L'intérêt du public, alimenté par des livres et des articles, n'a pourtant pas faibli. A partir de 1978 et avec la diffusion du film *Holocauste*, on assiste à un renouveau d'intérêt des nouvelles générations. Un phénomène identique se produisit aux Etats-Unis. Cela s'explique par le fait que ces criminels vivent leurs dernières années et que cette question n'a pas reçu de réponse satisfaisante. De même, la politique d'immigration qui permit à des criminels nazis d'entrer au Etats-Unis a mobilisé des Américains.

Depuis dix ans, ces criminels émigrés sont donc des symboles. Il ne s'agit pas de la masse des assassins nazis mais, à travers eux, on peut au moins ne pas laisser un aussi grand génocide impuni.

☐ *Pourquoi faut-il garder en prison, quarante après, les*

... et tout-puissants !

responsables jugés de la « solution finale » ?

S. K. — Des pays comme la Hollande ou l'Italie qui détenaient des criminels depuis 1945 les ont gardés autant qu'ils le purent. L'Italie a libéré son dernier détenu, Walter Reder, l'an passé. Kappler a pu s'enfuir ; mais ce fut, après trente-sept ans de détention. La Hollande, malgré les pressions de tous les gouvernements allemands, détient toujours, depuis quarante ans, les deux responsables du service antijuif de la Gestapo. Pourtant, dans la plupart des pays démocratiques, on fixe comme limite vingt ans de réclusion.

« Nous vivons dans un monde où des mères dont la Gestapo a tué les enfants n'ont pas voix au chapitre. »

La justice interalliée conserve encore un détenu, Rudolf Hess, à Spandau, à cause des Soviétiques, les trois autres gouvernements étant d'accord pour le libérer. Moi, je me félicite que les Russes le gardent. S'il était libéré, et les phénomènes médiatiques jouant à plein, les grands éditeurs du monde entier se précipiteraient aussitôt pour lui lécher les pieds, prêts à toutes les bassesses pour obtenir de lui un contrat exclusif. On créerait ainsi une sorte de nouveau héros ! Qu'il meure en prison est un très bon symbole. Il rend service tout comme ceux qui sont détenus en Hollande. C'est montrer l'immensité du crime que de prendre des mesures exceptionnelles.

Le retour d'un individu comme Klaus Barbie est également une mesure exceptionnelle. Mais il faut choisir entre un Barbie donnant, depuis la Bolivie, des interviews parfois payées aux télévisions, un Barbie descendant au Ritz ou au Plaza-Athénée lors de ses séjours en France, et recevant des honoraires substantiels pour raconter comment Jean Moulin criait *« Maman, maman ! »* pendant qu'on le torturait, ou bien un Barbie en prison à Montlucq.

Nous vivons dans un monde où, sans le retour de Barbie — et même avec son retour —, des mères qui perdirent leurs enfants entre les mains de la Gestapo n'ont pas voix au chapitre. Elles ne peuvent pas exprimer devant l'opinion le chagrin, la douleur qu'elles ressentent tous les jours, depuis quarante ans. Pendant ce temps, la fille de Barbie peut raconter aux journaux : *« Mon papa, c'était un gentil papa. »*

L'affaire Barbie possède moins d'importance à mes yeux que l'affaire Lischka. Dans cette dernière sont en cause le comportement, l'attitude d'une société politique, la société allemande, devant le crime nazi. Elle dispose d'une grande influence sur la société française, ce qui n'est pas le cas de la Bolivie. Le juge qui a prononcé la condamnation — et qui était enfant durant la guerre — a dit à Kurt Lischka : *« Bien que vous ayez l'âge de nos oncles, je vous condamne au nom du peuple allemand parce qu'au nom du peuple allemand vous avez commis des crimes dont la responsabilité pèse sur nos épaules. »*

Beate et Serge Klarsfeld en 1976. L'avocat venait d'être condamné par un tribunal allemand pour avoir tenté d'enlever Kurt Lischka, le chef de la Gestapo de Paris.

☐ *Votre femme et vous êtes attachés à découvrir d'anciens nazis. Tous ne se cachent pas au fin fond de l'Amérique du Sud...*

S. K. — Nous nous sommes intéressés à l'état-major de la police nazie en France et en Belgique, cas non résolus par la justice allemande. Nous avons retrouvé la plupart des dirigeants, donc des gens qui disposaient de postes plus élevés que Barbie et occupaient des fonctions de magistrat, de policier, d'avocat, etc. Barbie avait un nom connu, ayant fait déporter des enfants juifs et torturé Jean Moulin, chef de la Résistance française. Une fois que Beate l'avait retrouvé et démasqué, il ne fallait pas qu'il reste impuni. Cela dit, la plupart des meurtriers demeurent en Allemagne ou en Autriche. Le commissaire qui contrôlait le ghetto de Wilno, Franz Mürer, vit en Autriche. Des Juifs originaires de Wilno m'avaient dit qu'il vivait dans un bunker. En fait, il habitait dans une ferme et accueillait des vacanciers. C'est un notable, dont le fils est devenu ministre de l'Agriculture.

Certains ont préféré ne voir que la réalité des nazis partis au bout du monde. Le problème est donc d'obtenir le jugement de ces criminels qui n'ont pas quitté leur pays. Il ne reste qu'une poignée d'assassins exilés et qu'on ne connait pas. Aloïs Brüner vit par exemple en Syrie sous la protection du régime de Damas. Il faut encore signaler que des complices des nazis, ukrainiens, baltes, etc. sont partis au Canada, aux Etats-Unis, en Australie. Dans ces pays, des critiques s'élèvent, souvent sous l'impulsion des communautés juives, contre une politique d'acceptation, sans discernement, de gens de cette sorte.

☐ *Que peuvent apporter aujourd'hui les poursuites judiciaires contre les criminels nazis ?*

Une pratique courante des nazis : l'exécution d'otages. Ici, les victimes de la Gestapo lyonnaise sous les ordres de Klaus Barbie.

S. K. — Nous nous battons pour qu'il existe des procès exemplaires, afin que les gens comprennent la nature du crime nazi. Par exemple, nous essayons d'obtenir le procès de Strippel. Celui-ci a déjà accompli vingt ans de prison pour différents crimes atroces dans divers camps. Mais une nouvelle loi a été adoptée et on a considéré qu'il avait accompli un ou deux ans de trop. On lui a donné 130 000 marks d'indemnité. Or, nous possédons des documents établissant qu'il a dirigé le commando ayant pendu vingt enfants juifs objets d'*« expériences médicales »* au camp de Neuengamme. Ces enfants n'avaient pas été gazés tout de suite. Ils furent pendus dans le sous-sol d'une école, à l'approche des troupes anglaises. Les autorités d'Allemagne de l'Est retrouvèrent le médecin qui leur avait innoculé la tuberculose, le jugèrent et le condamnèrent à une peine de prison. Mais Strippel n'a pas comparu pour ce crime. Nous voulons obtenir son jugement car il s'agit d'un procès exemplaire, même s'il ne retourne pas en prison. Nous devons obtenir de tels procès pour éclairer des cas historiquement peu connus.

« La plupart des meurtriers demeurent en Allemagne ou en Autriche. Certains ont préféré ne s'intéresser qu'aux exilés du bout du monde. »

Ces procès disposent d'une valeur symbolique. C'est le seul moyen par lequel les pays concernés, avant tout l'Allemagne, peuvent accomplir des ac-

Après avoir prononcé les phrases qui concluent cette interview, Serge Klarsfeld s'interrompt et me fait écouter un message laissé sur son répondeur le matin même, dont voici la transcription intégrale. Ces mots poignants, dans un journal, rendent à peine compte de la marque que cette voix de femme, surmontant à grand peine son émotion et ses sanglots, laisse en moi.

J.-J. L.

« Maître Klarsfeld, bonjour. Il faut absolument que je vous parle parce que j'ai découvert dans l'un de vos livres le nom de ma mère, déportée en novembre 1942 à Auschwitz. Or, depuis ce temps-là, je la cherche partout, en Israël... J'ai fait des recherches... Je voudrais savoir si vraiment ce convoi a été entièrement gazé. Je ne supporte plus l'idée que ma mère est morte ainsi ! Je voudrais savoir par quel document vous avez eu son nom. Il faut absolument que vous me répondiez, M. Serge Klarsfeld. Je vous rappellerai. Je suis sa fille, Ida M... Ma mère a été déportée au Mans en octobre 1942. Par quel miracle avez-vous eu ces documents et pouvez-vous me répondre si oui ou non son convoi a été entièrement gazé. Il faut que je sache ! Il faut que je sache ! Mon père est mort voici bien longtemps et je n'ai jamais osé lui parler de ma mère. Je ne sais rien, je ne sais pas qui elle était, d'où elle venait... Il faut absolument que vous me donniez le nom des documents par lesquels vous avez réussi à avoir son nom. Merci, Maître, merci infiniment. Je vous rappellerai. »

« Voilà, reprend Serge Klarsfeld. *C'est pour cela que, s'il y a quelqu'un de décontracté face à Jacques Vergès, l'avocat de Barbie, c'est bien moi parce que je représente ces gens-là. Je ne fais pas un travail d'"avocat". Barbie ne pense jamais à ces gens-là. Il n'a pas changé. J'ai parlé avec lui en prison, il n'a pas le moindre sentiment de compassion à l'égard des victimes. Alors je n'ai aucun problème moral... »*

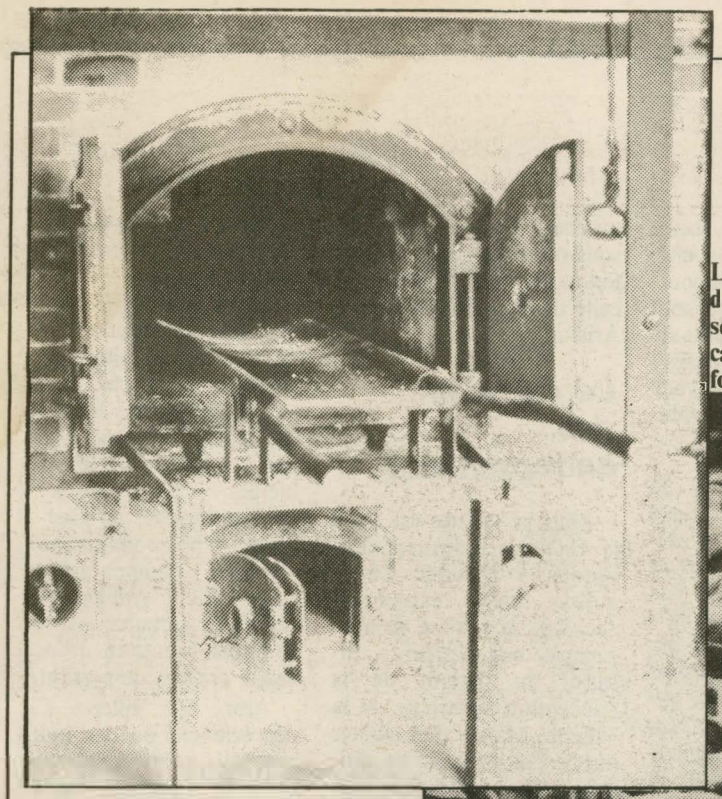

L'administration vichyste et la police française aidèrent à remplir les camps de la mort. Ici, le Vél. d'Hiv. après la rafle de vingt-huit mille Juifs en 1942.

Les camps d'extermination tels qu'on les découvrit à la Libération. Les survivants squelettiques et atteints de typhus (ici au camp de Sandbostel) ont échappé aux fours crématoires.

tes, difficiles, pour se distancier autrement qu'en parole.

En 1969, Beate et moi manifestions à Berlin contre un magistrat, Rese, qui avait été l'un des assistants de Freissler, le juge du *« Tribunal du peuple »* chargé de juger tous les opposants. Il avait été acquitté, la cour censée le juger estimant qu'il avait fait son devoir. En 1984, nous sommes revenus à Berlin ; le ministre de la Justice nous a invités et nous a annoncé qu'il allait rendre public l'acte d'accusation contre l'un des assesseurs de Freissler. La justice allemande a donc considéré que ne pas refuser de siéger dans un tribunal, sous le régime nazi, engageait la responsabilité personnelle.

« Quelqu'un qui a volé une automobile va en taule. Pourquoi celui qui a commis des crimes affreux resterait libre parce qu'il est vieux ? »

☐ *La plupart des criminels nazis sont à présent des vieillards. Comment réagissez-vous lorsque vous lisez ou entendez une réflexion du genre "A quoi ça sert maintenant, ils sont trop vieux pour qu'on les juge." ?*

S. K. — Si on décrète par principe, qu'au-delà de soixante-cinq ans, ces criminels doivent rester impunis, on aboutit à une situation insupportable. Quelqu'un qui a volé une automobile va en taule et quelqu'un qui a commis des crimes affreux reste libre parce qu'il est vieux ! Il faut le faire tant que ces criminels sont vivants et tant que les victimes vivront et souffriront.

Propos recueillis par Jean-Jacques Laredo

Kurt Waldheim
La revanche du bourreau

L'élection de Kurt Waldheim, c'est la victoire d'un homme rattrapé par le passé qu'il dissimula quarante ans durant. Mais il n'y a pas que la conscience autrichienne qui soit interpellée.

Près de 54 % des électeurs autrichiens viennent de se prononcer, ce dimanche 8 juin en faveur du cumul des fonctions : il est possible d'être président de la République et criminel de guerre.

En dépit — certains disent à cause — des accusations du Congrès juif mondial sur ses activités comme officier de renseignements de la Wehrmacht dans les Balkans, Kurt Waldheim a triomphé haut la main du candidat socialiste, Kurt Streyer.

Cette victoire d'un homme, rattrapé par le passé qu'il dissimulait, soulève bon nombre de problèmes car c'est la société autrichienne tout entière qui s'est trouvée questionnée par les années noires de la Deuxième Guerre mondiale : faut-il rompre, et si oui comment, avec ce passé ?

Pour Kurt Waldheim, la réponse a été simple : les Balkans ? Quels Balkans ? Les crimes de guerre ? Quels crimes de guerre ? On s'attendrait presque à « une guerre mondiale ? Quelle guerre mondiale ? » Le brave Kurt, fort modeste, avait épuré sa biographie de quelques détails qui auraient démontré qu'il n'a pas eu qu'un rôle de figurant dans les prises d'otages et les exécutions effectuées par les troupes du général Löhr. Puis au fur et à mesure que les révélations faisaient dépasser le stade de la suspicion, l'ex-lieutenant Waldheim a choisi d'assumer tant le poids des mots que le choc des photos le représentant en uniforme lors des réunions d'état-major : pour lui, la cause était entendue, une organisation étrangère — le Congrès juif mondial (CJM) — montait une campagne destinée à influer sur le libre choix des électeurs autrichiens. Il faut dire que le socialiste Kurt Streyer a eu l'air quelque peu embarrassé de l'intervention du CJM : *« Les sujets introduits par l'étranger dans la campagne électorale ont été déterminants pour le résultat du scrutin »*, devait-il déclarer au soir du 8 juin.

On comprend la logique choisie par un Waldheim faisant campagne pour la « rénovation morale » et des valeurs aussi marquées que le patriotisme et la famille. Ce qui pose problème, c'est la réaction de la société autrichienne face à une opportunité de rompre avec son passé. Il ne s'agit pas d'une « culpabilité collective » qui reposerait indistinctement sur les épaules de tous les Autrichiens, quelque soit leur âge ou leur responsabilité effective. Il s'agit de l'opportunité d'une action collective et consciente allant au-delà du « On ne savait pas » ou du « Je n'ai fait qu'obéir aux ordres », devenu un cliché d'ancien nazi.

Le Parti libéral autrichien, dirigé il y a une dizaine d'années par Friedrich Peter, un ancien officier SS, a permis la remise dans le circuit politique de personnalités s'étant mouillées les ailes dans des activités pro-nazies, quoi de plus naturel pour lui de soutenir Waldheim présenté avec l'appui du parti populiste OEVP. La victoire de Waldheim dans ces conditions prend l'allure d'un succès de ces réhabilitations. Faut-il rappeler la réception par Friedhelm Frischenschlager, ministre de la Défense, sur l'aéroport de Graz en 1985 de l'ex-major SS, Walter Reder, libéré par les autorités italiennes aprés quarante ans de prison pour le massacre de six cents civils à Marzabotto en 1944 ? Il faudra un an au Chancelier pour limoger le ministre. Faut-il rappeler la plaque apposée l'an passé sur l'immeuble des archives militaires en hommage au général Alexander Löhr, autrichien comme Kurt Waldheim qu'il commandait dans les Balkans, fusillé en 1947 par les Yougoslaves ?

Mais qui, hors d'Autriche, savait ? Plus le temps passe et plus remontent à la surface d'autres révélations qui indiquent que la plupart des pays alliés durant la Seconde Guerre mondiale étaient informés ou avaient les moyens de l'être sur le passé de celui qui fut secrétaire général de l'ONU de 1972 à 1981. Waldheim aurait été protégé d'un commun accord, par un réseau d'intérêts donnant naissance à une sorte d'« amnésie internationale ».

On n'imagine pas l'accession de Waldheim à la tête de l'organisation internationale sans l'aval des USA qui ont montré dans l'affaire Barbie comme ils s'embarrassaient peu des crimes commis quand il s'agissait d'utiliser des « experts ». Les réactions venues des pays de l'Est, exception faite de la presse yougoslave ne laisseront pantois que ceux qui les identifient encore avec le socialisme : *« Les basses menées des sionistes et de leurs protecteurs au sein de l'administration à Washington ont échoué »*, écrit l'agence Tass. La France savait au moins depuis 1979.

Alors ? Il faut en conclure que derrière le cas Waldheim, il n'y a pas que la conscience autrichienne qui soit interpellée. Il ne s'agit pas de « vieux démons à exorciser » mais bel et bien d'une épuration qui n'a jamais été achevée.

Jean-Jacques Laredo

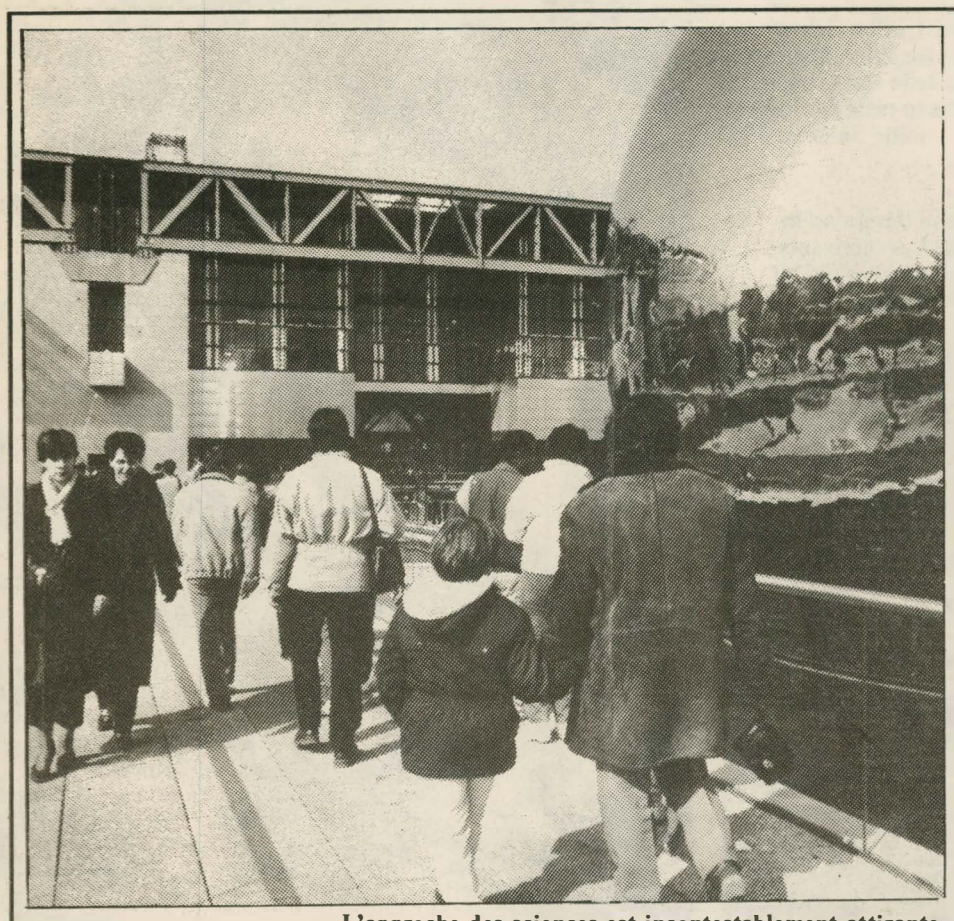

L'approche des sciences est incontestablement attirante.

LA VILLETTE

AU-DELA DE LA VITRINE

Dans la série « Les grands travaux du septennat » qui défraie la chronique périodiquement, nous sommes allés voir où en était celui qui fut le principal scandale du début du septennat précédent : La Villette.

Construits en 1959, les abattoirs de la Villette sont vastes et hyper-modernes. Mais ils deviennent vite un gouffre financier et sont fermés en 1974. Giscard a bien quelques idées pour le réaménagement du site, mais il faudra attendre 1977 et la fermeture des Halles par Chirac, devenu maire de Paris, pour que la Villette devienne son projet, auquel serait resté attaché son nom... Mais Giscard s'en préoccupe trop tardivement. Un autre a pris sa place, et le projet.

Celui-ci disait, il y a une dizaine d'années : *« Dans toute ville, je me sens empereur ou architecte, je tranche, je décide et j'arbitre. »* Le 24 septembre 1981, quatre mois après son arrivée au pouvoir, il confirmait ses ambitions en annonçant le lancement de grands travaux, en même temps que la tenue d'une exposition universelle en 1989, centrée autour du thème des libertés. Finalement, sept grands chantiers sont en cours. Deux sont la continuation de travaux engagés par Giscard : le musée d'Orsay et l'Institut du monde arabe. Deux sont des projets giscardiens modifiés : la Tête Défense et la Villette. Trois enfin sont d'origine mitterrandienne : le ministère des Finances à Bercy, l'Opéra de la Bastille et la construction de la Pyramide du Grand Louvre au milieu de la cour du musée.

De tous ces travaux en cours, seule la Cité des sciences et de l'industrie a pu être inaugurée, le 13 mars 1986, par un Mitterrand encore maître sans partage du pouvoir, trois jours seulement avant les élections ouvrant l'ère cohabitationniste.

Sciences et communication

Entre le rapport sur le projet de la Villette remis en 1979 par Maurice Lévy, actuel président de la cité, et sa concrétisation aujourd'hui, sept années se sont écoulées et 4,5 milliards de francs ont été dépensés ! Pour quel résultat ? Voyons d'abord la conception « philosophique » de la cité.

Dans une interview au *Monde* des 9 et 10 mars dernier, Maurice Lévy présentait ainsi sa cité : *« Il ne s'agit pas d'un musée. (...) On peut presque dire qu'il s'agit d'un média en soi qui essaye de communiquer quelque chose de façon différenciée à chacun de ses visiteurs, d'où la multiplicité et la diversité des activités de la Villette. (...) Ainsi, nous avons introduit les sciences humaines, ce qui est une approche tout à fait inédite. (...) Le public moyen se lasserait assez vite d'un langage trop aride et trop technique ; il faut donc visualiser les problématiques d'une façon attirante. »*

De cette conception « attirante » découlent certains principes, appliqués notamment dans Explora, vaste secteurs d'expositions permanentes : la transparence des mécanismes, comme par exemple ceux des escalators, entièrement visibles derrière des vitres ; l'utilisation systématique de systèmes vidéo pour expliquer la naissance des étoiles ou le fonctionnement d'un éco-système ; de même que le recours assez fréquent à des jeux vidéo pédagogiques qui sont une version modernisée des manips du Palais de la découverte, qui prend au passage un bon coup de vieux. Enfin, l'esthétique des bâtiments, symbolisée par la Géode, sphère de métal poli qui abrite un cinéma de 355 places.

L'approche des sciences est donc incontestablement attrayante dans cette cité. Elle est renforcée par l'exposition de maquettes grandeur nature que l'on peut toucher, comme celle du sous-marin des grandes profondeurs, le *Nautile*, ou celle de la coiffe de la fusée Ariane.

Le carrefour des entrepreneurs

Mais la Villette est aussi la Cité des industries. Revenons à Maurice Lévy : *« Nous avons essayé de "vendre" la science, la technologie, aux visiteurs »*, disait-il en parlant de la conception attrayante de la Villette. Mais il faut ajouter que le but est aussi de vendre à des entreprises des places dans la vitrine technologique que la Villette peut devenir et d'être un carrefour d'échanges pour les industriels.

En effet, la cité bénéficie du statut d'établissement public à caractère industriel et commercial qui l'autorise à s'autofinancer jusqu'à 30 % de son budget. Pour cela, le principe du partenariat est utilisé pour monter des expositions temporaires avec des entreprises qui les cofinancent.

Un autre lieu de cet esprit moderne d'entreprise est la Maison de l'industrie, conçue pour être une vitrine des industries des techniques de pointe, exposant des réalisations notables : la fusée Ariane fait ainsi partie du projet. Des services ront aussi à la dispositi des entreprises.

Enfin, troisième lieu dustriel, l'Espace entrepr qui couvre 4 500 mèt carrés et qui verra des e treprises présenter leurs r lisations, exposer leu techniques, et où les pr blèmes sociaux — de la de l'entreprise, comme disent — pourront aussi ê abordés, y compris avec représentants syndicaux c pourront certainement c velopper la notion de nc veaux critères de gestion.

Alors, La Villette, C des sciences ou des indu tries ? Le public saura-t-il saisir de l'opportunité q représente la Cité pour accès intéressant, éduca aux sciences, ou contentera-t-il de l'aspe plus spectaculaire q donne l'exposition gra deur nature de réalisatio technologiques de poin comme Ariane ?

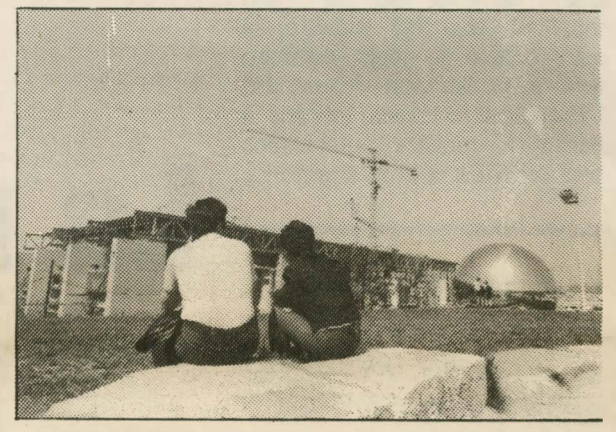

Seule la Cité des sciences a pu être inaugurée le 13 mars 1986.

La direction de La V lette, et l'Etat qui subve tionne 70 % de son budg sauront-ils développer, d mocratriser l'accès du p blic à une certaine connai sance scientifique, ou do neront-ils leur préférence à développement de l'aspe commercial, échanges ent industriels, qu'un budget c fonctionnement très on reux risque déjà de favor ser ?

Sylvain Lassè

Le public pourra-t-il se saisir de l'opportunité offerte ?

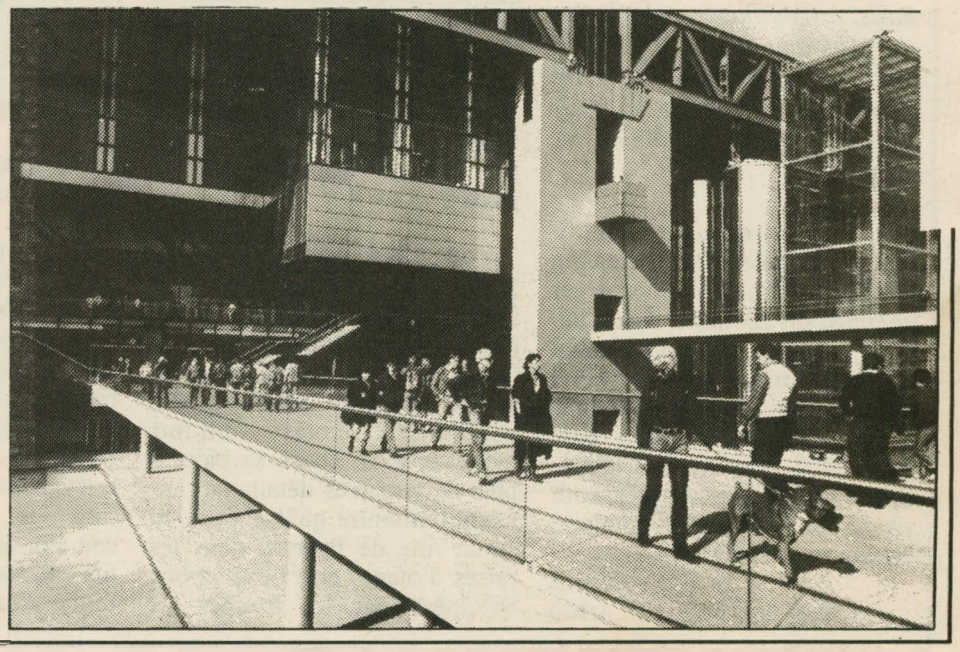

COMPRENDRE JUIN 36

Deux livres à lire

Notre camarade Jacques Kergoat vient de publier *la France du Front populaire* aux éditions La Découverte. L'intérêt du livre réside dans sa méthode. Il réussit à effectuer un suivi précis des principaux événements politiques tout en les mettant en relation avec les rapports de forces globaux, le jeu des acteurs sociaux. Ce va-et-vient incessant rend la lecture facile et agréable sans que la rigueur de l'analyse en perde de sa force.

Le patronat, la droite, les ligues et les grands partis sont passés en revue, sans oublier le courant révolutionnaire. En particulier, la gauche socialiste et les trotskystes.

L'ouvrage comporte également une analyse détaillée des grèves de juin 1936 ainsi que des études sur les paysans, ou les tentatives de syndicalisation par le mouvement ouvrier. Si le renforcement de la CGT et son implantation sont analysés, des pages traitent également du syndicalisme chrétien (CFTC), de l'organisation du travail et des nouvelles qualifications ouvrières. De même, les questions des femmes, des immigrés, de la jeunesse sont abordées. Leurs formes d'organisation, les courants politiques qui travaillent ces catégories, le bilan réel de la politique du Front populaire à leur égard sont minutieusement traités.

Chaque chapitre est précédé d'un poème de Prévert. Ce n'est pas un simple coup de chapeau puisqu'une partie spécifique étudie le mouvement culturel : la chanson, le sport, l'engagement des écrivains, le cinéma.

Une seule conclusion s'impose donc : pour connaître vraiment le bilan du Front populaire, dépêchez-vous de lire ce livre.

Signalons également la réédition, toujours aux éditions La Découverte, de *Juin 36*, de Jacques Danos et Marcel Gibelin. L'ouvrage est écrit par deux militants trotskystes ayant connu le Front populaire. Publié pour la première fois en 1952, il fut non seulement la première monographie existant sur cette période, mais un travail étudié par des générations de militants. L'édition présente a été revue par Gibelin seul, Danos étant mort. La préface écrite pour l'édition antérieure a été supprimée. Dommage ! Elle faisait la comparaison entre Juin 36 et Mai 68 et exprimait un fort espoir dans la nouvelle génération révolutionnaire.

Il n'en demeure pas moins que, tout en émoussant la critique, la nouvelle préface de Gibelin tire la leçon essentielle : *« Le respect des règles institutionnelles du régime et de sa finalité économique — le profit maximal pour les propriétaires des moyens de production — permet la reconquête par la bourgeoisie de ce qu'elle a concédé. »*

La présentation de l'ouvrage, sur la jaquette, apparaît du coup fort décatie en présentant le Front populaire comme *« une expérience originale de réformes dans un cadre politique particulièrement contraignant »*.

Antoine Artous

Jacques Kergoat, *la France du Front populaire*, 140 F.
Jacques Danos et Marcel Gibelin, *Juin 36*, 95 F.

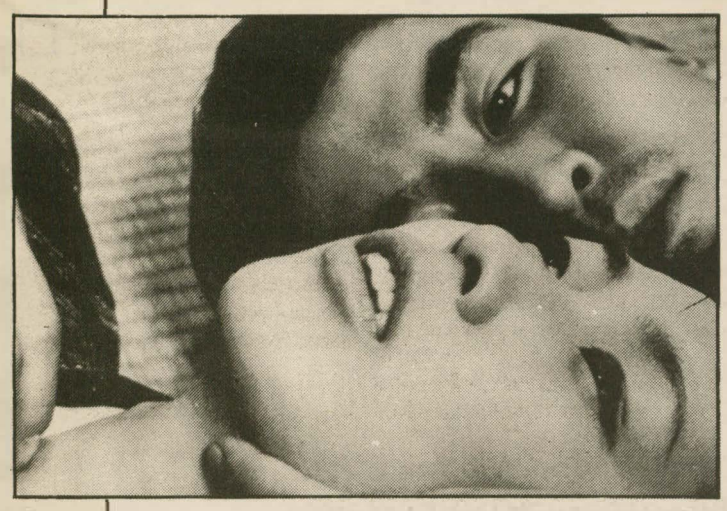

Les Plaisirs de la chair, d'Oshima.

CINEMA

☐ ***HANNAH ET SES SŒURS, de Woody Allen.*** Avec pas grand-chose, trois sœurs, leurs amants et époux, leurs ex et leurs futurs, avec quelques promenades dans un New York qui ressemble tout à coup à une ville habitable, Woody Allen réalise une sorte de mélodie cinématographique dans laquelle tout se déroule, tout s'enchaine, personnages et événements, avec une intelligence parfaite et une grande sensibilité. Le grand art réside sans doute dans le fait de donner à ces presque riens, à cette collection de petits moments, de détails psychologiques ou dramatiques, la vitalité d'un « grand » sujet et l'exubérance d'un cabotinage sophistiqué. Le spectateur éprouve une intense jubilation. Le cinéma est aussi une machine à produire du pur plaisir. Ça marche à fond, comme une musique. Mozart cinéaste, enfin.

☐ ***CINE PASSION-CINE SEXE.*** Aline Issermann avait réalisé un film admirable, *le Destin de Juliette*, d'autant plus remarquable qu'il s'agissait d'une première œuvre. Avec *l'Amant magnifique*, elle filme quelque chose qui est censé être une passion dévorante. Elle se plante. Rien ne brûle si ce n'est le désir du spectateur de voir quelque chose se passer sur l'écran, y frémir, fondre. Le corps à corps érotique, lorsqu'il n'est pas la folie interne du film, mais la passion de personnages sans consistance, c'est très exactement rien du tout. Un feu de paille. Oshima, lui, sait que l'érotisme est en permanence un brûlot jeté au cœur du cinéma. Dans *les Plaisirs de la chair*, il est dans un rapport constant à l'argent et au meurtre, ce qui lui donne sa dimension symbolique réelle, celle que connaissaient les surréalistes. Il faut que quelque chose se consume. Soit le spectateur dans son ennui, soit l'érotisme dans une autocombustion sans chaleur, soit le film lui-même dans un mouvement incandescent auquel rien n'échappe : tout brûle, corps, fric, société, cinéma. Oshima est un incendiaire.

LIVRES

☐ ***LA OU DANSENT LES MORTS, de Tony Hillerman (Rivages noirs).*** L'on sait que les romans policiers de Van Gulik, qui mettent en scène le juge Ti, sont des chefs-d'œuvre d'érudition souriante et mettent l'orientalisme à la portée de tous. Le livre de Tony Hillerman fait le même travail avec l'ethnologie des Indiens d'Amérique du nord, de nos jours : l'histoire se passe dans une réserve, le flic est navajo, l'intrigue met en scène coutumes et croyances tribales. Récit polar impeccable et vulgarisation de haut niveau. Un véritable tour de force !

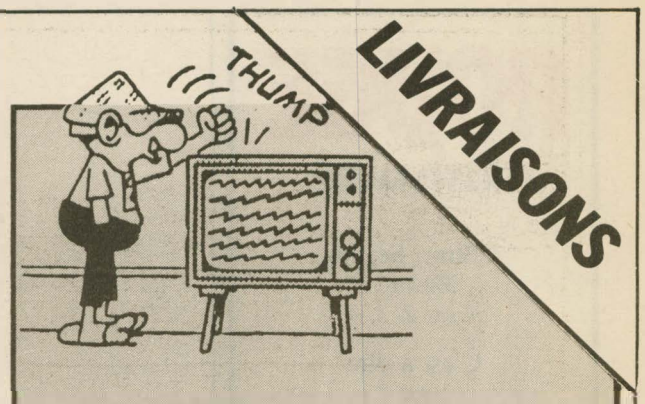

☆ **Dimanche** (20 h 35) *Boulevard du Rhum*, de R. Enrico avec B. Bardot et L. Ventura. Comédie d'aventure sans prétention ni ambition... un spectacle « de dimanche soir » autrement dit...

☆ **Lundi** 16 h 05 (TF 1) *Ni vu ni connu* de Y. Robert, pochade burlesque tournée en 1958 d'après un roman d'Alphonse Allais... ou les aventures d'un braconnier délirant nommé Blaireau, et personnifié avec truculence par L. de Funès.

22 h 10 (ou 21 h 55, selon les horaires du Mundial) (A 2) *l'Islam en 1986*, document en deux parties, avec ce soir, le premier volet : l'Islam derrière l'étendard, ou comment s'est effectué le réveil islamique dans un monde arabe qui compte huit cents millions de musulmans chiites ou sunnites.

☆ **Mardi** 20 h 40 (TF 1) *Première Neige*, de Claude Santelli, d'après Guy de Maupassant... une série superbe dont on ne se lasse pas et qui donne vraiment envie de relire Maupassant.

20 h 35 (A 2) *Un après-midi de chien*, de S. Lumet, avec A. Pacino et J. Cazale. Un faux film noir, et une remarquable enquête socio-politique sur ce que les médias ont l'habitude (exprès ?) d'appeler « petite délinquance », et ce qui est souvent la résultante des exclusions de la société. Film et comédiens admirables !

22 h 35 (A 2) « Cinéma-Cinémas », avec deux interviews exceptionnelles du prince de la série B : R. Corman, et du comédien récemment décédé, Sterling « Guitar » Hayden.

☆ **Mercredi** 20 h 35 (FR 3) *les Oliviers de la justice*, film de James Blue, avec J. Pelegri (et d'après son roman), pour un « Cinéma sans visa » qui évoquera la guerre d'Algérie.

☆ **Jeudi** 20 h 35 (A 2) *les Galettes de Pont-Aven* de J. Séria avec J-P. Marielle ; entre truculence paysanne, façon Marcel Aymé, et poujadisme racoleur, façon *le Hérisson*... C'est selon, suivant les séquences...

☆ **Vendredi** 23 h (A 2) *la Tendre Ennemie*, film de Max Ophüls avec Simone Berriau. A voir.

Michel Laszlo

VIVA SOCRATES !

Parlons football (pour changer...). Socrates, capitaine de l'équipe brésilienne de foot, sait très bien mettre ses pieds au service de ses idées (qu'il a fort bonnes d'ailleurs), puisque interrogé par la presse internationale sur le Mundial, il a déclaré : *« Dans les pays en voie de développement comme le Brésil ou le Mexique, unis par leur gigantesque dette extérieure, la droite manipule toujours les victoires de sa sélection, alors que les partis de gauche semblent se désintéresser du problème. Moi, je considère le football comme une forme d'expression de la culture du peuple, une fête qui doit être utilisée dans la lutte sociale. Voyez comme les militaires argentins ou brésiliens ont utilisé la victoire du Mundial de 1978 pour faire oublier au peuple l'injustice et la faim. »* Puis à l'adresse des journalistes mexicains : *« Vos places et vos avenues portent les noms d'Emiliano Zapata ou de Pancho Villa, mais la révolution, vous ne faites plus qu'en parler, elle est morte depuis longtemps. Vous êtes gouvernés, depuis toujours, par le seul et même parti unique qui entend tirer tout le profit de ce Mundial. »*

Quand les commentaires de joueurs sont à des années lumière des conneries débitées par les commentateurs...

M. L

ROUGE

SOMMAIRE

Chirac, Seguin
Basta !
pages 2, 3, 4.

C'est à dire
page 5

La Goutte-d'Or
au quotidien
Entre la fête et l'angoisse
page 6

Logement
Le coup de massue
page 7

SNECMA-Corbeil
Débrayages en série
Page 8

Bernard Langlois
Le persifleur bâillonné
page 9

Chômeurs
Vers une marche nationale
page 10

Paysan,
travailleur-paysan ?
page 11

Courts métrages
pages 12, 13

1976-1986
Ils font exploser
l'apartheid
pages 14, 15

Mexique
Fête tragique
page 16

Belgique
Grèves et brouillard
page 17

Fécondité :
planifier, choisir
page 18

Des nazis ordinaires
et tout-puissants !
pages 19, 20, 21

La Villette
Au-delà de la vitrine
page 22

Livraisons
page 23

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.

Souscription 86 Une réussite presque complète

Voici le moment de clôre notre souscription. Par prudence, nous l'avions lancée suffisamment tôt afin de pouvoir nous présenter aux élections de mars 1986. Par sagesse, nous nous étions fixés un objectif « large » : 2,5 millions de francs.

Le coût définitif de la campagne s'élève à 1,95 millions de francs, c'est dire que la somme collectée, 1,82 millions, représente un effort considérable des militant(e)s et sympathisant(e)s de la LCR. Grâce à leur mobilisation, la Ligue a pu réaliser ses deux objectifs :

– Disposer d'une présence nationale en présentant des listes dans vingt départements.

– Participer à des listes unitaires, partout où cela s'avérait possible, c'est-à-dire dans dix-huit départements.

Le bilan final peut donc être considéré comme un succès même si nous nous voyons contraints de constater un déficit supérieur à cent mille francs. C'est sans doute l'une des conséquences du retard enregistré dans le démarrage de la souscription. Engagées dès avril 1985, les collectes n'ont réellement démarrées qu'au début 1986.

Espérons que ce billet de clôture sera suivi de quelques chèques permettant de ramener définitivement les compteurs à zéro.

Cet effort collectif pour l'expression du courant révolutionnaire, d'une alternative à la politique du PS et du PCF ne se limite pas aux seuls rendez-vous du calendrier électoral. Nous devrions pouvoir nous faire entendre en permanence.

Ami lecteur, nous t'invitons dès aujourd'hui à participer aux initiatives des sections locales de la LCR pour le soutien à la nouvelle formule de *Rouge*. Et à souscrire un abonnement de soutien pour que vive la presse révolutionnaire... avant, pendant, et après les élections.

□

TARBES	900
SARCELLES	780
FEDERATION 75	
Affaires sociales	440
Finances	50
Société générale	150
FNAC	150
SNCF	250
Journalistes	410
Telecom	170
????	300
Enseignants	150
Sncf Austerlitz	70
PTT PLM	420
Impôts	200
Place des fêtes	100
BNP	100
PTT 10	90
ORTF	410
Mariategui	50
Divers	90
ANNECY	400
LAVAL	700
DUNKERQUE	
St Omer	80
K.R.	50
FEDERATION 92	
Enseignants	222
Hispano	100
Chausson	200
Ginette	100
Hervé	100
Renault Billancourt	720
DIVERS	1000
Thomson Gennevilliers	1720
Christine CTA	150
Gérard	150
MONTBELIARD	
OS Peugeot	10
Ouvrier Peugeot	30
Encore une amie de C.	50
Divers	174
Militants pour arrondir	116
Un ouvrier professionnel	20
NANCY	
Daniel	300
SNCF	265
PTT	300
Divers	400
BORDEAUX	1000
FEDERATION 93	
A. Arthaud	160
A.B	50
Communaux	100
Pour mon candidat préféré	100
E.N St Denis	50
Jeumont	360
Inter Bagnolet	200
Collecte Alsthom	75
Lotfi	300
Derecke	50
Dominique	280
Sécurité sociale	350
C.C	700
A.M.L	40
Repas de fin de campagne	450
G.G	20
LA ROCHELLE	
Lysiane	55
Météo	8
Divers	26
Pour arrondir	11
GRENOBLE	3225
MILLAU	
Ville	500
Geneviève	125
Joël	100
FEDERATION 91	
Santé	600
SFIM	400
BLOIS	747
QUIMPER	50
St Brieuc	150
BEAUVAIS	
Roland et monique	15
Yves et Muriel	265
ARGENTEUIL	
Le médecin progressiste	600
Babette	30
St ETIENNE	740
RECU DIRECTEMENT A MONTREUIL	
M.M.	150
B.P	200
M.M	150
J. D, P? G	7
Anna Maria	250
Un animateur du bassin houiller lorrain	250
Les murmures des Fédérés	50
????	70
P.G	200
J.R	2000
B.H E.	110
TOTAL DE LA LISTE	**27 733**
ANCIEN TOTAL	**1 794 304**
TOTAL DEFINITIF	**1 822 037**

□

ABONNEMENT DE SOUTIEN
3 MOIS, 200 FRANCS
AVEC LA REVUE MENSUELLE CRITIQUE COMMUNISTE

Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Ville : . . . . . Code postal . . . . . .

Règlement à retourner à l'ordre de la PEC.
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

ABONNEMENT A DOMICILE

	France DOM-TOM	Etranger
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 1 an d'abonnement à Rouge et Critique communiste	450 F	500 F
2. SIX MOIS DE L'HEBDO ROUGE	160 F	
3. CRITIQUE COMMUNISTE (mensuel), 1 an	150 F	170 F
4. CAHIERS DU FEMINISME (5 numéros)	65 F	75 F
5. INPRECOR (quinzomadaire), 1 an	250 F	250 F
Abonnements par avion : nous consulter.		

Nom . . . . . .
Prénom. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
Formule choisie . . . . . .
Règlement à l'ordre de la PEC,
2, rue Richard-Lenoir,
93100 Montreuil.
☎ 48 59 00 80